

CAISSE
D'EPARGNE
RIVIERA

www.cer.ch

CER Rapport de gestion 2025

25

212^{ème}

Rapport annuel de gestion 2025



CAISSE
D'EPARGNE
RIVIERA

Rapport annuel de gestion 2025

Les résultats de la banque

La Caisse d'Épargne Riviera en bref	04
La Caisse d'Épargne Riviera, banque de proximité	06
Riviera Finance SA, gestion de patrimoine	07
Message du Conseil d'administration et du Collège de direction	09
Organes de la banque	26
Graphiques	34
Comptes annuels 2025	42
Annexe aux comptes annuels 2025	48
Raison sociale, forme juridique et siège de la banque	50
Principes de comptabilisation et d'évaluation	51
Gestion des risques	55
Événements significatifs survenus après la date du bilan	56
Informations relatives au bilan	57
Informations relatives aux opérations hors-bilan	64
Informations relatives au compte de résultat	65
Rapport de l'Organe de révision	67
Devoirs de publication en lien avec les fonds propres et les liquidités	68

La vie de la CER en 2025

12

Équipe

Une équipe unie au service de ses clients

16

Soutiens

Engagés pour un impact local durable

18

Réalisations

Des moments forts pour fédérer et partager

22

Enjeu

Rénovation énergétique

23

Formation

Formation ESG

24

Innovation

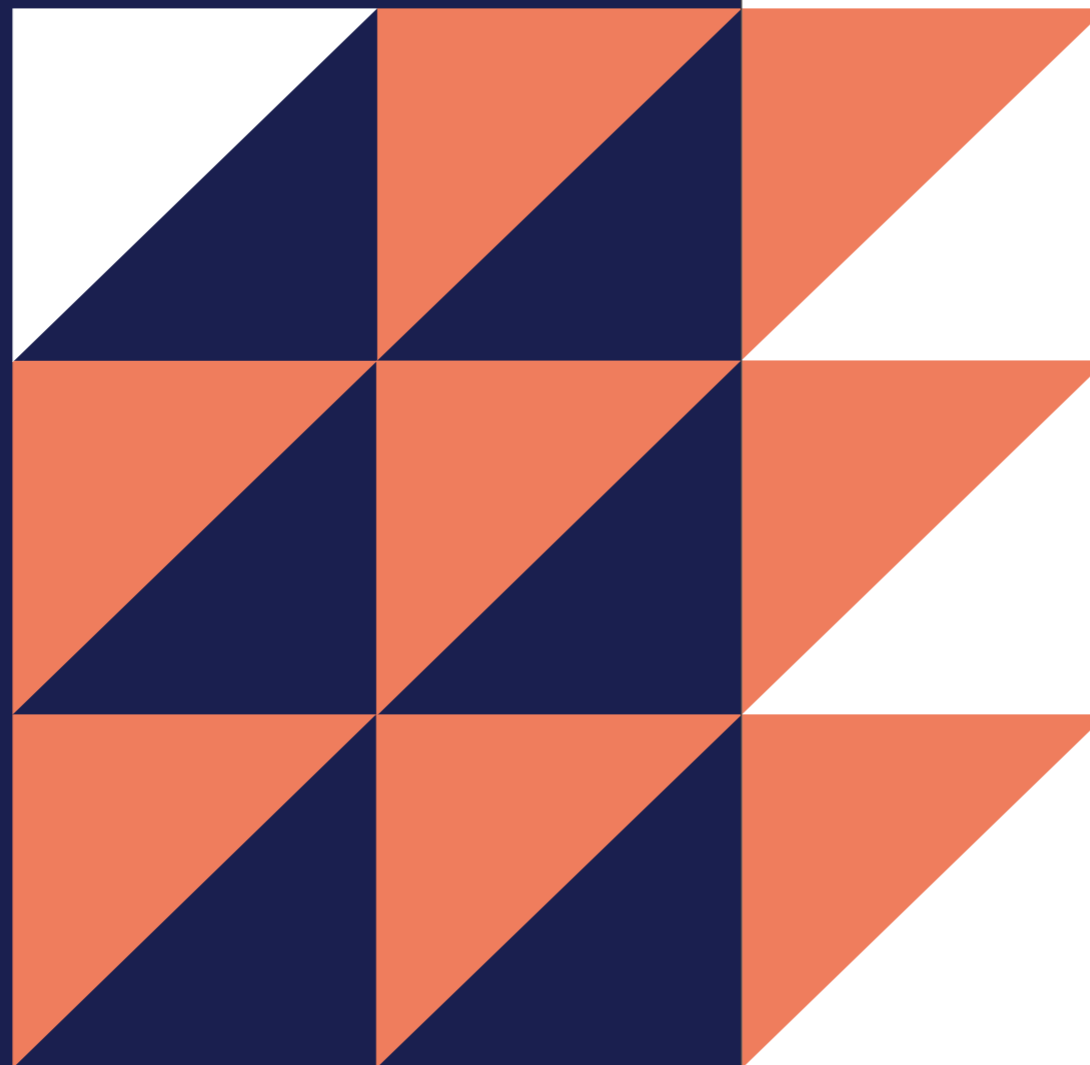
Ecole 42

40

Événement

Assemblée générale ordinaire du 7 mai 2025

La Caisse d'Épargne Riviera en bref



Année de fondation	1814
Forme juridique	Société coopérative
Capital social	CHF 1'769'000.-
Agences	Vevey (siège) et Montreux
Effectif	21.95 emplois à temps plein
Adresse	Avenue Paul-Ceresole 3 CH – 1800 Vevey
Téléphone	+41 (0)21 925 80 25
Site internet	www.cer.ch

	2025	2024
	en milliers de francs	
Bilan		
Total du bilan	802'145	703'008
Avances à la clientèle	611'882	565'235
Dépôts de la clientèle	679'079	605'516
Fonds propres totaux	63'163	59'185

	en milliers de francs	
Compte de résultat		
Résultat brut des opérations d'intérêts	9'447	8'957
Résultat des opérations de commissions	848	877
Résultat des opérations de négoce	1'251	733
Charges d'exploitation	-6'208	-5'869
Résultat des activités	11'964	10'967
Impôts	-707	-709
Bénéfice net de l'exercice	1'314	1'195

Ratios		
Ratio pour la liquidité à court terme (LCR)	623%	639%
Taux de refinancement des avances à la clientèle par les avoirs de la clientèle	110.98%	107.10%
Marge brute d'intérêts	1.26%	1.37%
Intensité de rendement par collaborateur sans le Nostro (en milliers de francs)	552	543
Quote-part des créances en souffrance par rapport aux créances sur la clientèle	0.36%	0.14%
Quote-part des créances en souffrance par rapport aux créances hypothécaires	0.10%	0.08%

La Caisse d'Épargne Riviera, banque de proximité

Fondée en 1814, la Caisse d'Épargne Riviera puise ses racines dans la Riviera vaudoise. Historiquement établie à Vevey, ses activités bancaires rayonnent dans toute la région, y compris dans les cantons voisins.

La CER offre l'ensemble des services d'une banque universelle, avec, notamment, une politique favorisant l'épargne, l'octroi de prêts, le conseil et la gestion de patrimoine. La gestion de fortune sous mandat est proposée par sa société fille, Riviera Finance SA, alors que l'exécution d'ordres, le conseil et l'accompagnement sont réalisés par une équipe dédiée active au sein même de la CER.

Constituée en société coopérative, son capital social est détenu sans majorité par des sociétaires actifs et impliqués dans la vie de la région, très attachés à leur banque, qu'ils soutiennent dans son développement. Un tel statut de société coopérative lui permet de s'écarter de la course au profit à court terme et d'éviter ainsi des prises de risques exagérées. Son ancrage dans le tissu économique local lui confère une connaissance approfondie de sa zone de chalandise et lui permet d'entretenir une clientèle de qualité qu'elle développe, au fil du temps, par le biais du bouche-à-oreille.

La Caisse d'Épargne Riviera est positionnée et perçue comme une banque familiale et authentiquement proche de ses clients. Elle réalise sa vocation dans la simplicité, tant dans la manière d'entretenir ses relations que dans la présentation

de ses prestations, qu'elle souhaite particulièrement compréhensibles. Privilégiant le sens du service à la vente de produits, elle accompagne ses clients, avec pragmatisme, à chaque étape de leur vie. Elle entreprend également de les soutenir lors de périodes plus difficiles. La prise de ses décisions, sur place et au bénéfice de procédures efficaces, constitue un avantage déterminant pour transmettre des réponses adaptées et rapides à l'ensemble de ses clients ou partenaires.

Riviera Finance SA, gestion de patrimoine

Créée en 1999 à Vevey, Riviera Finance SA est active dans la gestion de patrimoine. La majorité de ses collaborateurs est constituée de professionnels de la finance, du conseil et du monde bancaire, tous au bénéfice d'une vaste expérience de gestionnaires de fortune indépendants. La Caisse d'Épargne Riviera est l'actionnaire de référence de la société.

Si Riviera Finance SA est principalement active dans le domaine de la gestion de fortune, elle est aussi en position de conseiller ses clients sur des questions d'ordre fiscal, successoral ou juridique, cas échéant en les assistant dans la recherche des spécialistes les plus pertinents. La qualité de la relation établie entre un détenteur de patrimoine financier et son gérant de fortune est primordiale dans la création d'un rapport de confiance. C'est ainsi qu'une écoute attentive des vœux et désirs du client qui tient compte de son état de fortune et de son environnement professionnel et familial, permet à Riviera Finance SA de proposer à chacun des solutions adaptées à sa propre situation.

Riviera Finance SA entretient des liens avec les principaux acteurs bancaires du marché, tirant ainsi avantage de pouvoir conseiller sa clientèle de manière totalement indépendante et sans contrainte. Ainsi, elle est en mesure de proposer à ses clients les meilleures conditions offertes par le marché, tout en privilégiant des techniques de gestion à la fois parfaitement élaborées, mais simples de compréhension, et basées sur une vision à long terme.



Le message du Conseil d'administration et du Collège de direction

L'exercice écoulé s'est inscrit dans un environnement économique exigeant, marqué par des incertitudes persistantes sur les marchés financiers, l'évolution des taux d'intérêt et les tensions géopolitiques. Dans ce contexte, la Caisse d'Epargne Riviera a néanmoins démontré une nouvelle fois la solidité de son modèle, fondé sur la proximité, la prudence et une vision à long terme.

Comme vous le constaterez à la lecture de la partie chiffrée du rapport de gestion, notre coopérative enregistre cette année un résultat historique. L'exercice s'est pourtant déroulé dans un contexte de taux et une configuration du marché bancaire particuliers. Malgré ces conditions difficiles, notre établissement a enregistré une performance solide, portée par la stabilité de nos activités traditionnelles et la confiance continue de nos fidèles clients.

Le volume des affaires a progressé de manière équilibrée, tant du côté des dépôts que des crédits. Cette évolution reflète notre positionnement sur le marché, privilégiant une croissance saine et maîtrisée. La qualité de notre portefeuille hypothécaire reste élevée, soutenue par une politique de crédit prudente et une gestion rigoureuse des risques. L'année écoulée a confirmé la pertinence de notre stratégie: croissance maîtrisée du bilan, gestion prudente et renforcement continu de nos fonds propres.

Notre établissement poursuit ainsi sa mission essentielle: offrir à notre clientèle des solutions

sûres et responsables pour l'épargne, le financement et l'accompagnement patrimonial. La confiance durable de nos clients constitue le socle de notre développement et permet d'assurer notre pérennité.

Le Conseil d'administration et le Collège de direction abordent l'avenir avec confiance. Les fondamentaux de la Caisse d'Epargne Riviera sont solides, sa gouvernance est claire. Notre stratégie vise à concilier performance, sécurité et responsabilité. Nous poursuivrons cette trajectoire avec détermination, au service de nos clients et de notre région.

Marchés financiers

L'année boursière 2025 s'est déroulée dans un environnement marqué par une volatilité persistante et des incertitudes économiques et géopolitiques accrues.

Cependant, les marchés financiers ont évolué de manière positive, influencés notamment par l'orientation des politiques monétaires, l'évolution de l'inflation et les attentes quant à la croissance économique mondiale.

La Banque Nationale Suisse a ajusté son taux directeur par deux fois, le ramenant à 0.25% en mars puis à 0% en juin. Ces baisses successives ont contenu l'inflation, celle-ci étant de 0.20% en 2025 seulement, contre 1.1% l'année précédente.

Dans ce contexte exigeant, le marché suisse a globalement fait preuve de résilience, soutenu par la solidité de nombreuses entreprises et par le rôle du franc suisse en tant que valeur refuge.

En chiffres, le SMI a progressé de 14.4%, le MSCI World de 21.6% et l'EuroStoxx50 de 14.1%. Tout comme le franc suisse, l'or a, comme en 2024, confirmé son rôle de valeur refuge en progressant de 44.47% alors que les obligations en francs suisses ont offert des rendements très modestes.

Les principales devises ont toutes baissé face au franc suisse : le dollar de 12.79% la livre sterling de 6.12% et l'euro de 1.06%.

Fidèle à ses valeurs coopératives, la CER a poursuivi une gestion responsable et orientée vers le long terme, en accompagnant sa clientèle via des solutions de placements personnalisées, adaptées à leur profil de risque et à leurs objectifs.

En outre et malgré les baisses régulières des taux d'intérêt, la Caisse d'Épargne Riviera a continué à offrir des conditions très attractives pour ses comptes épargne, comptes à terme et obligations de caisse : ces solutions ont permis à nos clients de sécuriser leurs avoirs à moyen ou long terme.

Les taux au plancher, le marché ne ralentit pas !

L'année 2025 s'est caractérisée par un marché des prêts hypothécaires marqué par des conditions de financement toujours très attractives. Cette dynamique trouve sa source dans un contexte monétaire particulier où, le taux de la Banque nationale suisse a été ramené à 0% au milieu de l'année. Les taux hypothécaires se sont ainsi stabilisés, parfois avec de légères hausses en fin d'année. Cet environnement a stimulé la demande hypothécaire et a aussi renforcé certains enjeux structurels du marché. Certaines banques deviennent en effet très sélectives dans l'octroi des nouveaux crédits. L'accès à des conditions de financement relativement favorables a cependant permis à de nombreux clients de mener à bien leur projet immobilier.

Dans ce dynamisme de marché, les différents indicateurs confirment cependant une fois encore que la pénurie de logements en Suisse romande est une crise profonde, aux implications sociales et économiques considérables. Alors que la croissance de la population et le développement éco-

nomique continuent de stimuler la demande, l'offre de logements disponibles ne suit pas, créant un déséquilibre durable entre besoins et l'offre. Cette situation est enracinée dans plusieurs facteurs persistants, notamment l'activité de construction de nouveaux logements qui reste insuffisante pour combler le déficit accumulé. Les procédures d'autorisation, les recours contre les projets et la rareté du foncier disponible freinent la mise en chantier de nouvelles unités résidentielles.

Le caractère structurel de cette pénurie implique que les solutions ne peuvent pas être uniquement ponctuelles. Une réponse durable devra intégrer une accélération significative de la production de logements, une meilleure planification territoriale et des mesures incitatives cohérentes pour stimuler une offre diversifiée, accessible et alignée sur les besoins réels des ménages. Même si certaines mesures politiques sont en cours de développement, leur mise en œuvre complète reste trop lente et réellement insuffisante face à l'urgence des besoins.

22 mois d'une direction collégiale

La Caisse d'Épargne Riviera est dirigée depuis 22 mois selon un principe de collégialité en lieu et place d'une direction générale. Ce mode de gouvernance, peu commun dans des établissements bancaires traditionnels, permet une gouvernance mesurée et alignée avec les valeurs de la banque. Il reflète également la volonté de garantir des décisions équilibrées, transparentes et prises dans l'intérêt durable de la Banque, de ses clients et de son réseau de partenaires.

La richesse du Collège réside dans la complémentarité de ses membres. Les décisions sont prises de manière concertée, favorisant l'échange d'expertises et une appréciation globale des enjeux. Chacun apporte son expérience, son expertise, ses priorités et son vécu. L'objectif est de prendre les meilleures décisions, en favorisant une intelligence collective, au service de nos clients et de nos collaborateurs.

Le fonctionnement collégial favorise une culture de dialogue, de transparence et d'anticipation. Il soutient l'émergence de solutions durables, fondées sur une analyse collective des enjeux et sur une vision globale des impacts à long terme.

En lien étroit avec le Conseil d'administration, le Collège de direction a redéfini cette année la stratégie de la Caisse d'Épargne Riviera et en assurera la mise en œuvre avec rigueur et cohérence ces prochaines années. Cette approche s'inscrit pleinement dans la volonté de la Banque de conjuguer performance économique, sécurité financière et responsabilité sociétale.

Bilan & compte de résultat

La Caisse d'Épargne Riviera présente un 212^{ème} exercice qui peut être qualifié d'excellent.

A la fin 2025, le total du bilan franchit pour la première fois le seuil des CHF 800 millions, s'établissant à CHF 802 millions (+14.1%).

A l'actif, le poste de liquidités, principalement constitué d'avoirs auprès de la Banque Nationale Suisse (BNS), s'élève à CHF 147,7 millions. Les créances à la clientèle ont diminué de 14.5% à CHF 33 millions. La principale raison est la diminution des prêts à court terme accordés à des collectivités publiques. A l'inverse l'activité des prêts hypothécaires a été soutenue, puisque ce sont CHF 52,2 millions de nouveaux prêts qui ont été octroyés (+9.9%) pour atteindre 579 millions. Ainsi, le total des avances à la clientèle s'élève à près de CHF 612 millions (+8.3%).

Au passif, les fonds de la clientèle ont augmenté de 12.1% à CHF 679 millions. Cette évolution reflète la confiance de la clientèle envers la banque. Le degré de couverture des actifs clientèle par les dépôts de la clientèle a augmenté de 3.9 points à 111%. Dans le cadre de la gestion du bilan, la banque s'est refinancée à long terme par le biais d'emprunts et prêts de la Centrale d'émission de lettres de gage pour CHF 53,9 millions. La banque poursuit le renforcement de ses fonds propres pouvant être pris en compte, en les augmentant de CHF 4 millions pour atteindre CHF 63,2 millions, après répartition du bénéfice.

Les opérations d'intérêts ont enregistré une hausse de 5.5% à 9'447'000 francs, et une hausse de 12.1% à 9'020'000 francs après ajustement des provisions. Les produits d'intérêts sont restés stables à plus de 12'000'000 francs. Les charges d'intérêts ont diminué par rapport à 2024 pour atteindre 2'940'000 francs. Malgré la rémunération de l'épargne par des taux d'intérêt très attractifs

au-dessus de la moyenne locale, la marge d'intérêt brute reste appréciable à 1.26% contre 1.37% un an plus tôt.

Les résultats des activités liés aux placements pour la clientèle ont affiché par rapport à 2024 une baisse de 3.3% à 848'000 francs. Le résultat de négoce pour propre compte a comptabilisé un gain de 1'251'000 francs. Quant aux charges d'exploitation, elles ont augmenté à 6'208'000 francs (+5.8%). Les charges de personnel sont en hausse de 4.3% et les autres charges d'exploitation sont en hausse de 8.6%. L'effectif est resté stable (+0.55 EPT). Grâce à une forte augmentation des revenus, le cost/income a diminué à 53.8% contre 58.4% en 2024. Finalement, le bénéfice net passe cette année à CHF 1'314 millions, contre CHF 1'195 millions l'année passée.

Ces résultats sont le reflet d'un modèle d'affaires plus que bicentenaire : Maintenir l'équilibre entre les crédits que nous accordons et les fonds confiés par nos épargnants.

Le Conseil d'administration propose de maintenir le dividende à 15%, ainsi qu'une dotation à nos fonds propres, gage de sécurité et stabilité à long terme.

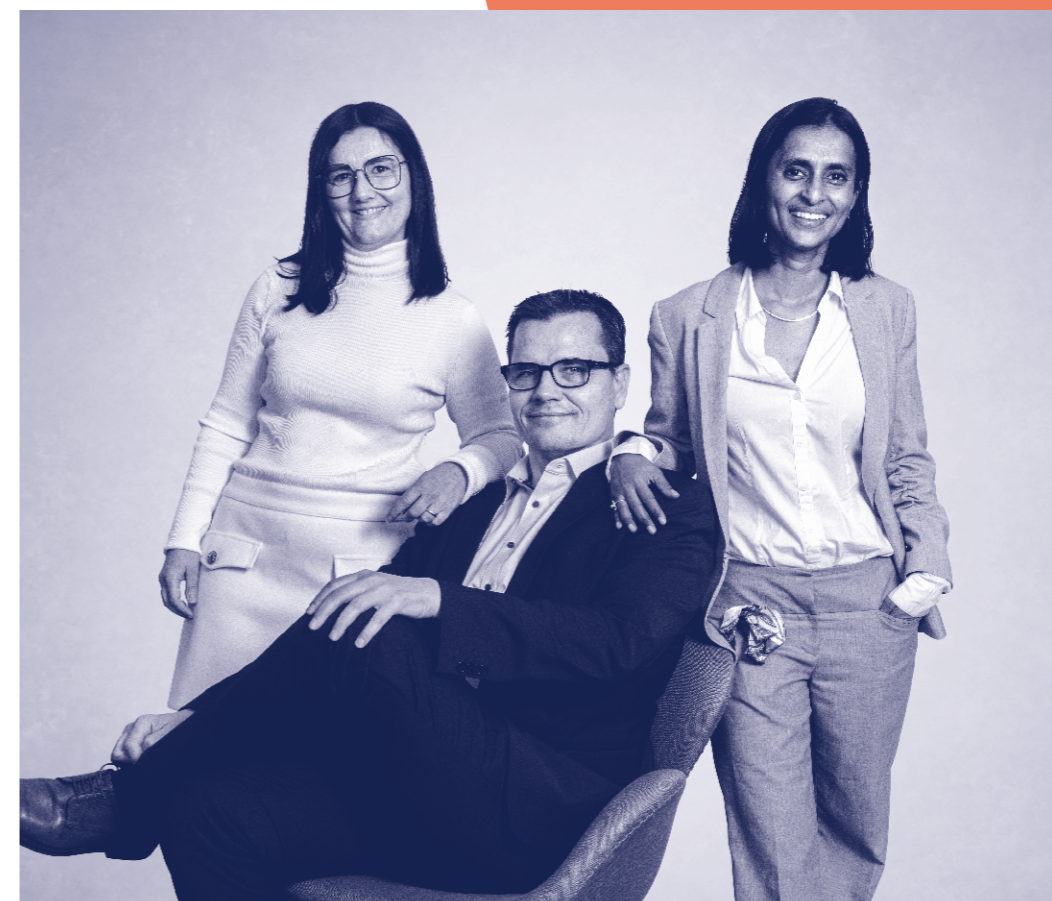
Philippe Petitpierre
Président

Denis Aebischer
Thierry Broger
Nadine Cuany
Pierre-Yves Guibert
Collège de direction

Une équipe engagée

Chaque collaboratrice et collaborateur apporte son savoir-faire, son expérience et son implication, reflétant la diversité de nos compétences et l'énergie qui nous rassemble au quotidien.

Unis par des valeurs communes, nous relevons chaque jour avec détermination, les défis d'une coopérative bancaire indépendante. Héritiers d'une longue histoire, nous construisons ensemble l'avenir d'une banque de proximité de plus de 200 ans d'engagement.





Engagés pour un impact local durable

- Club Affaires Rire Montreux Comedy
- Festival International des Artistes de rue
- Dring Dring
- Vevey-Natation-Riviera
- Montreux-Natation
- Cercle Bienfaiteurs du 2M2C
- Diverses autres associations de la région



Réalisations 2025

Au cours de l'exercice écoulé, la CER a poursuivi le développement de ses activités en s'appuyant sur plusieurs leviers, en lien avec son positionnement régional et sa relation de proximité avec ses clients.

Les importantes entrées de fonds ont notamment été soutenues par des contacts privilégiés entretenus avec d'autres acteurs économiques de la région. Ces relations à long terme, fondées sur la confiance et la connaissance mutuelle, ont permis de renforcer les synergies locales, de consolider la base de financement de la banque et de soutenir l'activité importante des crédits octroyés à nos clients.

En outre, la confiance de nos clients s'est traduite par une collecte importante de fonds sur les comptes épargne et obligations de caisse. Cet attachement reflète la qualité du conseil offert, la solidité de notre établissement et la relation durable entretenue avec les clients, tant privés que professionnels.

La CER a également renforcé sa visibilité et son accessibilité à travers une présence accrue sur quelques réseaux sociaux et sur diverses plateformes de comparaison. Cette démarche vise à faciliter l'accès à nos offres bancaires, à répondre aux nouveaux usages d'une partie de la clientèle et à accroître la notoriété de la banque auprès d'une nouvelle clientèle.

Divers événements organisés ou soutenus par la CER ont contribué à renforcer sa notoriété et son ancrage régional. Ces moments d'échanges privilégiés, que ce soit au Septembre Musical, lors d'un atelier de mixologie, pendant une initiation de golf ou lors de divers repas de soutien, ont participé pleinement à la qualité de la relation qu'entretient la banque avec son environnement économique et social.

Enfin, la CER a intégré, fin 2025, le Cercle des Bienfaiteurs du 2M2C. Ce soutien marque une étape importante dans notre nouvel engagement envers Montreux et affirme ainsi notre rôle dans le développement économique et notre proximité avec ses acteurs locaux.



Visite du chalet « Le Picotin » (Claude Nobs).



Initiation au golf.



Atelier mixologie.



Tournoi de golf

Le 12 septembre, le tournoi de golf traditionnel organisé par la Caisse d'Épargne Riviera et Riviera Finance a constitué un temps fort de notre calendrier événementiel.

Dans des conditions climatiques particulièrement agréables, participants et invités ont partagé une journée, prolongée en soirée, placée sous le signe de la convivialité. Au-delà de la performance sportive, cette rencontre a constitué un véritable espace de dialogue et de rapprochement entre partenaires et collaborateurs.

Fidèle à nos valeurs de proximité et de coopération, cet événement a contribué à renforcer durablement nos relations et à illustrer la qualité du collectif qui nous unit.



La magie de Noël était au rendez-vous

Pour la deuxième année consécutive, notre coopérative bancaire a choisi d'organiser un événement spécialement dédié aux enfants et à leurs proches avec la projection du film «Niko, le petit renne: Mission Père Noël». Bien au-delà d'une simple séance de cinéma, cet événement a été pensé comme un moment de partage et de convivialité, réunissant proches, sourires et émerveillement. L'obscurité de la salle s'est illuminée de rires, d'émotions et de petits yeux brillants, rappelant l'importance des liens humains au cœur de nos valeurs.

Une surprise tant attendue est venue couronner cet après-midi festif avec la visite du Père Noël, apportant une touche de magie supplémentaire et transformant cette rencontre en un souvenir inoubliable.

À travers ces instants partagés, notre banque réaffirme son engagement à être un acteur de proximité, attentif au bien-être des familles et à la création de moments qui renforcent le lien social, bien au-delà de son rôle économique.



Rénovation énergétique : des enjeux multiples !

La rénovation énergétique des bâtiments est un enjeu central pour les propriétaires privés. Différentes études publiées cette année illustrent qu'une part très importante du parc immobilier résidentiel présente des performances énergétiques insuffisantes face aux objectifs climatiques et aux attentes économiques actuelles. La modernisation du bâti ne relève pas uniquement d'une démarche environnementale, mais bien d'une décision patrimoniale structurante.

Pour de nombreux propriétaires, la question énergétique est liée à la maîtrise des charges. Une rénovation bien planifiée permet certes de réduire durablement les dépenses, mais elle permet aussi une amélioration du confort et surtout un renforcement de l'attractivité du bien sur le marché. Le contexte fiscal ajoute une incertitude supplémentaire. L'abandon de la valeur locative va engendrer un traitement fiscal différent des déductions pour travaux et pourrait modifier les incitations économiques à investir.

Alors qu'une partie des propriétaires ont entamé des programmes de rénovation, certains adoptent une posture d'attente, par prudence, et retardent des investissements pourtant nécessaires. A notre

avis, cette posture présente un double risque. Le ralentissement des rénovations ne permettra pas de maintenir la valeur de l'immeuble dans le marché. En effet, nous constatons une différence de plus en plus marquée entre les objets immobiliers, en fonction de leur performance énergétique. Cette différence de valorisation est d'autant plus mesurable avec l'obligation du certificat énergétique officiel. Il est également fort probable que les exigences réglementaires à long terme s'enrichissent, passant d'une forme d'incitation à une forme plus répressive. Dans ce contexte, la politique de notre coopérative est d'accompagner l'ensemble de nos clients sur ce parcours sinueux et complexe, de manière à préserver la valeur du bâti pour chaque propriétaire.

Formation ESG



Dans un contexte où les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) occupent une place croissante dans les réflexions liées aux placements, la Caisse d'Épargne Riviera a renforcé les compétences de ses conseillères et conseillers à travers une formation dédiée aux investissements durables.

Cette formation, organisée en collaboration avec la société Covalence SA, visait à fournir un cadre commun afin d'aborder les placements ESG de manière claire, transparente et nuancée. Elle a notamment permis d'expliquer à nos conseillers les différentes approches existantes, leurs objectifs, ainsi que leurs limites, tout en répondant aux questions et aux attentes spécifiques de nos clients.

En tant que banque de proximité, nous attachons une importance particulière à un dialogue ouvert et éclairé sur ces thématiques. Notre objectif n'est pas d'orienter les choix des investissements, mais de donner aux conseillers les outils nécessaires pour accompagner chaque client de manière personnalisée, dans le respect de ses valeurs, de ses convictions et de sa stratégie de placement. Nous réaffirmons donc notre engagement en faveur d'un conseil de qualité, fondé sur l'écoute, l'information et la liberté de décision de nos clients.

IA Innovation Lab: l'école 42 et le savoir-faire bancaire de la CER en action

En automne 2025, la Caisse d'Épargne Riviera a répondu présente à un appel à idées lancé par l'école 42 de Lausanne. Cette démarche, soutenue par Le Service de la promotion de l'économie et de l'innovation de l'Etat de Vaud (SPEI), visait la collaboration entre étudiants et professionnels autour d'une question commune: « Comment utiliser l'IA générative pour optimiser un processus métier? ».

Cette expérience s'est déroulée le temps d'un week-end. La CER a présenté à un groupe de 5 étudiants des exemples de tâches administratives issues du domaine bancaire. Ensemble, nous avons réfléchi et sélectionné les meilleures idées. Ensuite, et durant 48 heures, ces dernières ont été testées par les étudiants sous la forme d'un premier prototype livré. Finalement, le résultat de la collaboration a été présenté aux autres participants de ce « PME Boost », étudiants, représentants d'entreprises de la région et du SPEI.

En plus d'un prototype fonctionnel et utilisable permettant la centralisation de données publiques segmentées, c'est une aventure humaine que nous avons vécue. Tant du côté de la banque que des étudiants, ces 48 heures ont été un condensé de travail d'équipe, de découvertes de perspectives et d'approches méthodologiques différentes. De la réflexion à la mise en œuvre technique, c'est la complémentarité des participants qui a fait le succès de cette initiative.

42 Lausanne propose une formation gratuite, exigeante et ouverte à chacun, sans condition de diplôme. Leur pédagogie par projets permet aux étudiants de développer non seulement des compétences techniques de pointe, mais aussi l'autonomie, la collaboration et la capacité à résoudre des problèmes complexes.



Killian, Dana, Cyril et Alexandre (élèves de l'école 42) entourés de Louis et Nadine de la CER.

Organes de la banque

Conseil d'administration		Échéance du mandat
Philippe Petitpierre Président	Président et administrateur-délégué de HOLDIGAZ SA, Vevey	2026
François Margot Vice-président	Juriste, Vevey	2026
Jean de Gautard	Avocat, Vevey	2026
Sandrine Moesching-Hubert	Architecte HES SIA, Bex	2026
Claude Romy	Economiste d'entreprises HEIG-VD/HES, Expert-comptable diplômé, Romanel-sur-Lausanne	2026
Daniel Willi	Ingénieur civil SIA, dipl. EPFL, Montreux	2026

Collège de direction et secrétaire hors Conseil	
Denis Aebischer	Directeur, Oron-la-Ville
Thierry Broger	Directeur, Saint-Légier-La Chiésaz
Nadine Cuany	Directrice, Chessel
Pierre-Yves Guibert	Directeur, Belmont-sur-Lausanne
Sabrina Ballanfat	Secrétaire hors Conseil, Collombey

Organe de révision	
BDO SA	Lausanne

Conseil d'administration

Nom, année de naissance et nationalité

Cursus professionnel

Philippe Petitpierre
1948,
Suisse



Formation

Diplôme d'ingénieur EPFL.
Master ès Sciences de l'environnement, Master ès Energie de l'EPFL.

Parcours professionnel

Philippe Petitpierre est entré en fonction le 24 avril 1989. Il préside le Conseil d'administration depuis le 22 avril 1998.

Après des études d'ingénieur, il a été chargé de cours à l'EPFL, puis a rejoint en 1982 la Compagnie Industrielle et Commerciale du Gaz à Vevey. Ingénieur en techniques gazières, industriel, directeur de grands projets régionaux et nationaux, il est devenu directeur, président et administrateur-délégué des sociétés du Groupe HOLDIGAZ. Il siège également au Conseil de FLUXSWISS et Swiss Gas Invest.

Autres mandats

Vice-président du Conseil d'administration de Riviera Finance SA, à Vevey.
Président du Conseil du Fonds de prévoyance de la Caisse d'Epargne Riviera, société coopérative à Vevey.
Il a été fondateur et président du Développement Economique du canton de Vaud.

François Margot
1953,
Suisse



Formation

Licence en droit de l'Université de Lausanne.

Parcours professionnel

François Margot est entré en fonction le 4 mai 2011.

Après des études de droit, il assume de nombreuses responsabilités au sein de Conseils de fondations et d'associations, et de Conseils d'administration de sociétés, déployant leurs activités principalement dans la région de Vevey et ses environs, dans les domaines économiques, des transports publics, du tourisme et de la culture.

Autres mandats

Président du Conseil d'administration de Riviera Finance SA, à Vevey.
Président du Conseil d'administration de Transports Montreux-Vevey-Riviera SA, à Montreux, jusqu'au 26 juin 2025.
Membre du Conseil d'administration de la Compagnie du chemin de fer Montreux Oberland Bernois SA, à Montreux.
Président de Montreux-Vevey Tourisme, à Montreux.

Nom, année de naissance et nationalité

Cursus professionnel

Jean de Gautard
1953,
Suisse



Formation

Licence en droit de l'Université de Lausanne avec thèse.

Parcours professionnel

Jean de Gautard est entré en fonction le 22 avril 1998. Il est membre de la Commission d'audit depuis 2007 (Comité d'audit et des risques depuis 2017).

Après ses études de droit et l'obtention de son brevet d'avocat en 1984, il a pratiqué le barreau associé à Mes Poudret, Anex et Journot jusqu'en 2001 date à laquelle il s'est installé seul dans son étude de Vevey jusqu'au 31 mars 2023. Il a exercé dans les domaines du droit civil, notamment le droit de la famille, du droit des contrats, du droit administratif, plus précisément le droit de la construction et de l'aménagement du territoire et du droit pénal. Il a été municipal de la commune de St-Légier-La Chiésaz de 1998 à 2005 et syndic de cette même commune de 2005 à 2011.

Autres mandats

Membre de plusieurs Conseils d'administration de sociétés du groupe HOLDIGAZ, à Vevey.
Président de La Fondation de Nant, secteur psychiatrique de l'Est Vaudois, à Corsier-sur-Vevey.
Président du Réseau Santé Haut-Léman, à Rennaz.
Président de La Fondation Les Eglantines, à Vevey.
Président de la Fondation Opéra-Pléiades, à Blonay.

Sandrine Moesching-Hubert
1969,
Suisse



Formation

Diplôme d'architecte HES SIA de la Haute école d'ingénierie et d'architecture de Fribourg.

Parcours professionnel

Sandrine Moesching-Hubert est entrée en fonction le 10 mai 2017.

Après des études en architecture, elle a travaillé en qualité d'architecte indépendante. En 1998, elle a ouvert le bureau 3 carrés architecture Sàrl. Elle exerce notamment dans la gestion de projets et le suivi de chantiers, le conseil et l'expertise, avec des compétences spécifiques dans les domaines de la rénovation et de la transformation, en particulier les bâtiments anciens, et de l'optimisation énergétique.

Autres mandats

Membre du Comité de direction de la Fondation des Maisons de retraite du district d'Aigle, à Aigle.
Présidente du Conseil d'administration de Immo-Hydro SA, à Bex.
Membre du Conseil de Fondation DSR, à Rolle.

Conseil d'administration

Nom,
année de naissance
et nationalité

Cursus
professionnel

Claude Romy
1963,
Suisse



Formation

Economiste d'entreprises HEIG-VD/HES et expert comptable diplômé.

Parcours professionnel

Claude Romy est entré en fonction le 4 mai 2022. Il est membre du Comité d'audit et des risques depuis cette date.

En 1994, il a fondé DIMENSION SA, entreprise de conseils spécialisée en évaluation et transmission d'entreprises. Suite à sa vente à la Banque Cantonale de Genève et à la désignation de son successeur en 2020, il est devenu dès 2020 administrateur d'entreprises indépendant.

Autres mandats

Président du Conseil d'administration de Retraites Populaires dès 2021, une institution publique active dans l'assurance-vie et la prévoyance professionnelle. Il exerce un mandat d'administrateur auprès de plusieurs PME romandes actives dans l'industrie, les services aux entreprises et l'installation de systèmes énergétiques.

Président du Comité de placement de la Caisse d'Épargne Riviera, entrée en fonction le 21 mai 2024.

Nom,
année de naissance
et nationalité

Cursus
professionnel

Daniel Willi
1951,
Suisse



Formation

Diplôme d'ingénieur civil EPFL.
Brevet fédéral d'expert en estimation immobilière.

Parcours professionnel

Daniel Willi est entré en fonction le 7 mai 2009.

Après une formation de dessinateur en génie civil et l'obtention d'un diplôme de l'EPFL, il a travaillé en qualité d'ingénieur auprès de Zwahlen et Mayr à Aigle, de Giovanola à Monthey, puis au bureau L. Gabella à Lausanne. En 1983, il a ouvert un bureau d'ingénieurs civils à Montreux et avec ses 50 collaborateurs, il gère de grands projets d'infrastructure et d'ingénierie civile en Suisse romande. Il transmet son bureau à ses proches collaborateurs en juin 2018. Dès 2014, M. Daniel Willi assume la présidence de la Commission infrastructures de la Fête des Vignerons 2019 avec, pour challenge, la réalisation de l'Arène de 20'000 places assises.

Autres mandats

Membre du Conseil du Fonds de prévoyance de la Caisse d'Épargne Riviera, société coopérative, à Vevey.

Membre du Conseil d'administration de la Compagnie Industrielle et Commerciale du Gaz SA, à Vevey.

Membre du Conseil d'administration de Energiapro SA, à Vevey.

Membre du Conseil d'administration de Garage-Parc Montreux Gare SA, à Montreux.

Président du Conseil d'administration de Maître Carré Sàrl, à Montreux.

Membre du Conseil d'administration d'HOLDIGAZ SA, à Vevey.

Collège de direction

Nom, année de naissance et nationalité

Cursus professionnel

Denis Aebischer
1973,
Suisse



Formation

CFC bancaire: Banque & gestion

Parcours professionnel

Denis Aebischer a rejoint la Caisse d'Epargne Riviera en janvier 2004 en tant que responsable des services de la comptabilité, de l'informatique et du back-office. Nommé fondé de pouvoir en 2005 et sous-directeur en 2009, il est, depuis le 1^{er} mars 2024, directeur et président de la commission des risques et compliance.

Depuis 1993, il a collaboré au sein de Anker Bank pendant près de 10 ans. Nommé fondé de pouvoir en 1994, il était responsable du service de la comptabilité pour la banque et ses agences en Suisse. Il cumule plus de 30 ans d'expérience en comptabilité bancaire et en gestion administrative.

Thierry Broger
1974,
Suisse



Formation

Economiste d'entreprise ES. Certificats en management (Unil / CRPM - Lausanne) et en finance (CIWM-AZEK), Executive MBA (ESM - Genève), DAS en gestion des risques (HEG - Genève). Diplôme en stratégie financière (EM - Lyon). Certificats de spécialiste en fonds immobiliers (USPI - Lausanne) et crédits (ISFB Genève). DAS en management durable (HEG - Genève).

Parcours professionnel

Thierry Broger a rejoint la Caisse d'Epargne Riviera en janvier 2022, nommé sous-directeur en avril 2022 et responsable des affaires crédits. Il est, depuis le 1^{er} mars 2024, directeur et président du Collège de direction.

Il a assumé diverses fonctions au sein de directions générales (CEO, CFO) dans le domaine tertiaire, tel que l'immobilier, fonds de pensions et compagnies d'assurance. Il bénéficie d'une vaste expérience en direction financière et contrôle des risques d'entreprises, en gestion de patrimoines et d'investissements. Il est également actif dans plusieurs organisations en relation avec le secteur de la formation professionnelle.

Autres mandats

Secrétaire de la Commission du personnel au sein du Conseil d'administration, Caisse d'Epargne Riviera, société coopérative à Vevey.
Membre du Conseil d'administration, Riviera Finance SA, à Vevey.
Membre et secrétaire du Conseil du Fonds de prévoyance de la Caisse d'Epargne Riviera, société coopérative à Vevey.
Membre du comité de la Société des employés de commerce Vaud à Lausanne.
Membre du Conseil d'administration Swiss Opportunity SME à Lausanne.
Membre du Conseil d'administration L'habitat de la Prillaz SA à Estavayer.
Membre de l'Assemblée des délégués CVCI à Lausanne.
Membre du Comité AVS-Caisse de compensation AVS, AI, APG de la CVCI à Lausanne.

Nom, année de naissance et nationalité

Cursus professionnel

Nadine Cuany
1987,
Suisse



Formation

BS en business administration, HEG Genève.
Master of Arts en négoce international, Université de Genève.

Parcours professionnel

Nadine Cuany a rejoint la Caisse d'Epargne Riviera le 1^{er} mai 2018, a été en charge de la dernière migration informatique (2020-2021), puis nommée sous-directrice le 1^{er} mars 2023 en tant que responsable IT, opérations et services transversaux. Elle est, depuis le 1^{er} mars 2024, directrice et présidente de la commission des ressources humaines.

Auparavant, elle a travaillé en qualité d'analyste et trader junior auprès de Cargill à Genève. Elle est également au bénéfice d'une expérience confirmée dans la direction (CEO), la création d'entreprise, l'encadrement, la digitalisation d'outils de gestion administrative et le développement d'applications de gestion.

Pierre-Yves Guibert
1975,
Suisse



Formation

Brevet et Diplôme Fédéral de Conseil Financier.
CAS en Finance durable.
Micro-MBA en Management Entrepreneurial.

Parcours professionnel

Pierre-Yves Guibert a rejoint la Caisse d'Epargne Riviera en mars 2020, nommé sous-directeur en juin 2020 et responsable de la clientèle privée, placements et prévoyance. Il est, depuis le 1^{er} mars 2024, directeur et président de la commission des affaires.

Il a collaboré au sein du groupe UBS pendant près de 25 ans, comme conseiller à la clientèle, puis responsable d'une équipe de spécialistes en financement immobilier au sein du Wealth Management. En 2010, il a repris la direction de l'Agence UBS de Pully, puis celle de Lausanne Ouchy en 2015 et enfin Morges en 2016. Il est au bénéfice d'une large expérience dans l'encadrement, le conseil financier et la formation des collaborateurs. Dans le cadre de sa fonction de Directeur d'agence, il avait également la responsabilité du risk management.

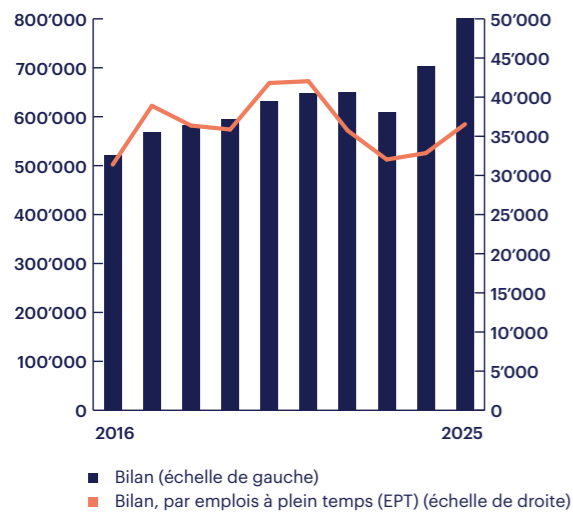
Bilan

802'145 2025 Taille du bilan
(en milliers de CHF)

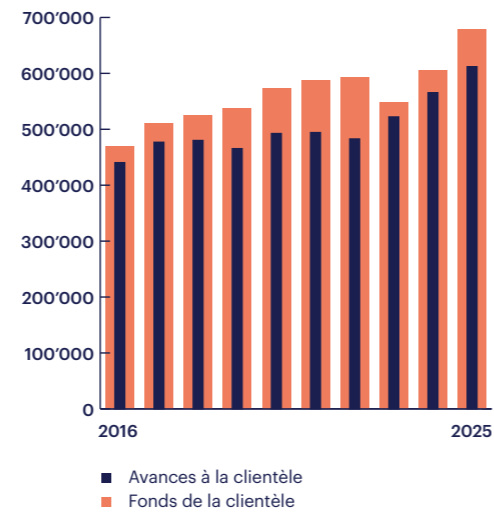
703'008 2024 Taille du bilan
(en milliers de CHF)

Evolution sur les 10 dernières années (en milliers de CHF)

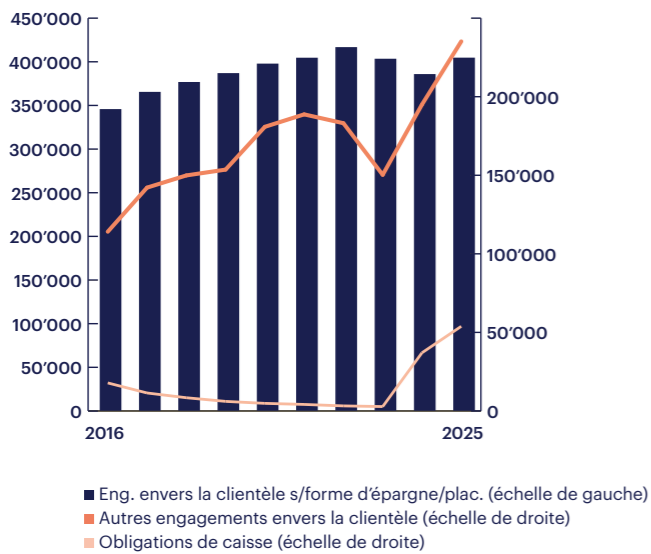
Taille du bilan



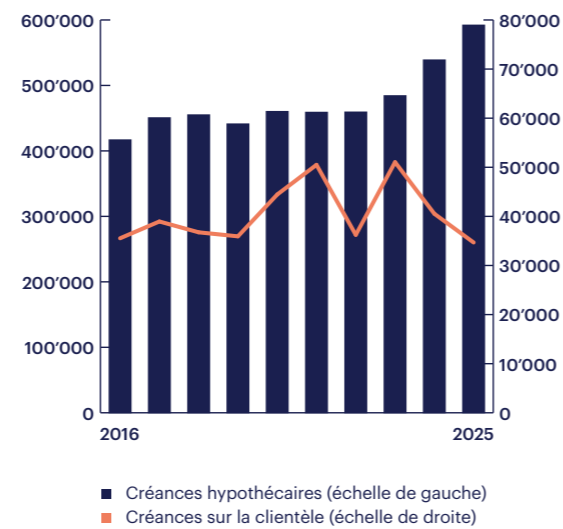
Couverture actifs-passifs clientèle



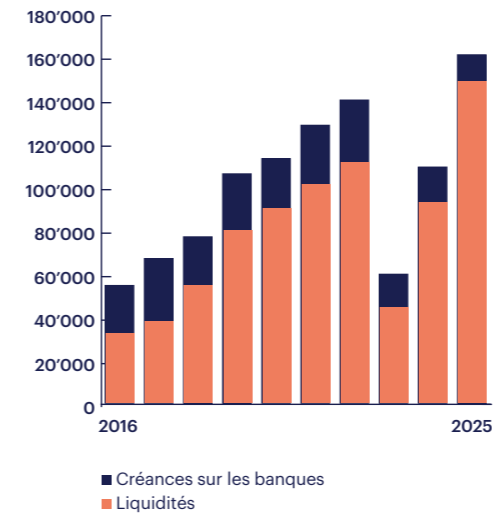
Engagements envers la clientèle



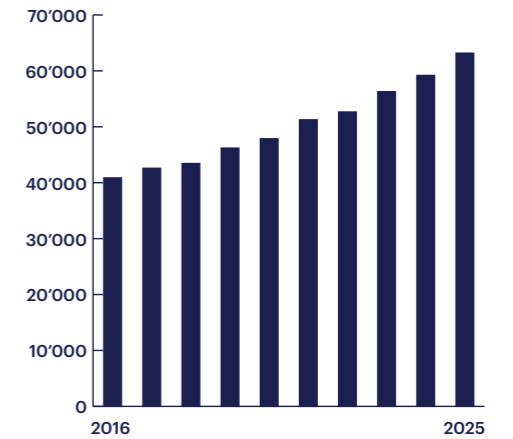
Créances sur la clientèle



Liquidités et créances sur les banques

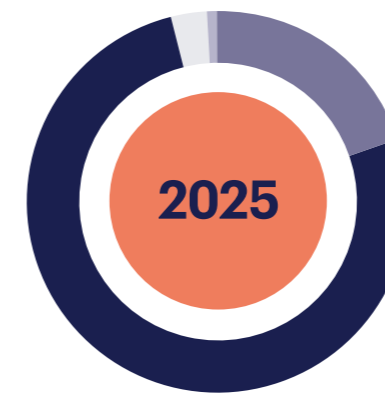


Fonds propres globaux après répartition

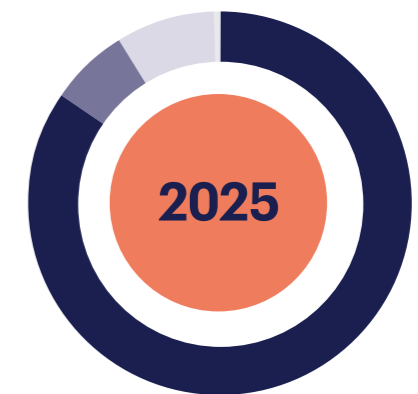


Sous réserve de l'approbation par l'Assemblée générale des comptes 2025 et de la répartition du bénéfice

Répartition de l'actif



Répartition du passif



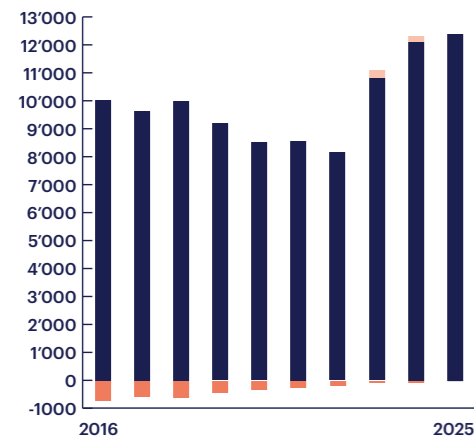
Part des prêts hypothécaires dans l'actif du bilan



Pertes et profits

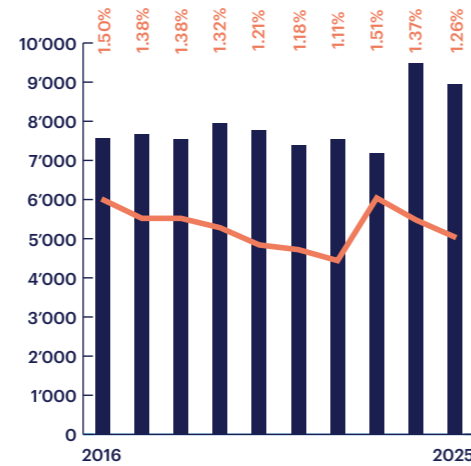
Evolution sur les 10 dernières années (en milliers de CHF)

Produits des intérêts



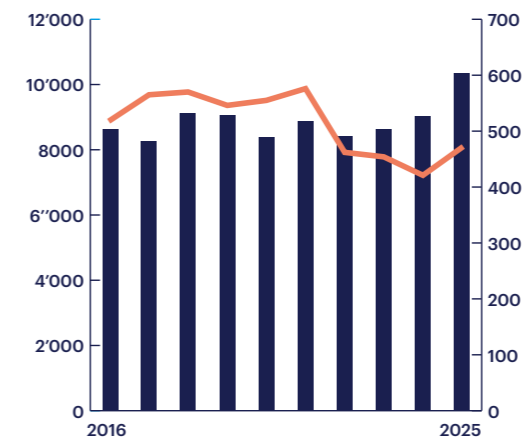
■ Produits des intérêts sans coûts des SWAP
 ■ Coûts des SWAP
 ■ Produits des SWAP

Résultat des opérations d'intérêts et marge brute



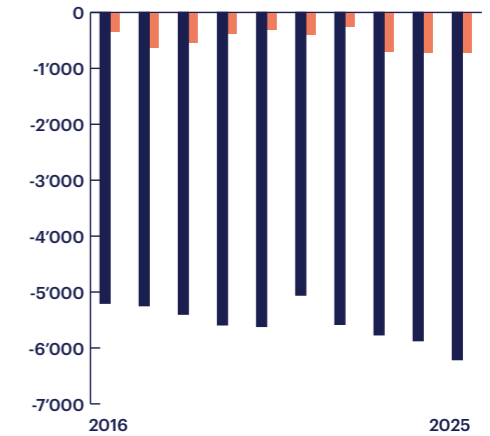
■ Résultat des opérations d'intérêts sans les variations (échelle de gauche)
 ■ Marge d'intérêts brute

Résultat des opérations liées à l'activité des collaborateurs



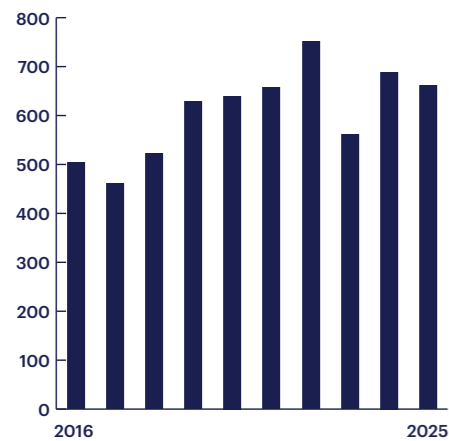
■ Résultat (échelle de gauche)
 ■ Résultat, par EPT (échelle de droite)

Charges d'exploitation et impôts

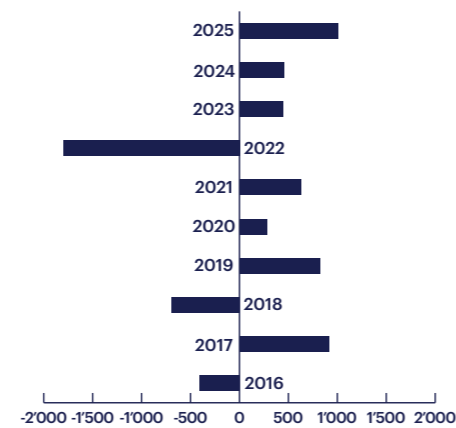


■ Charges d'exploitation
 ■ Impôts

Résultat des commissions sur les titres et les opérations de placement

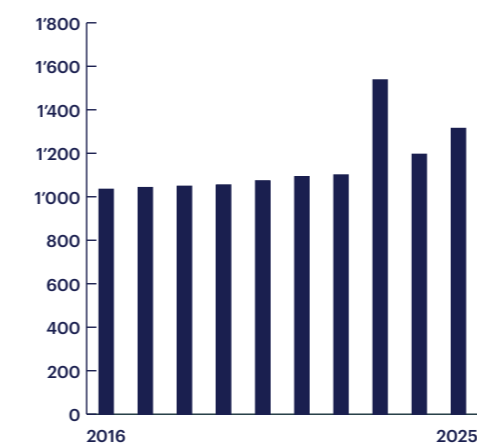


Résultat du nostro



Bénéfice de l'exercice

Sous réserve de l'approbation des comptes 2025



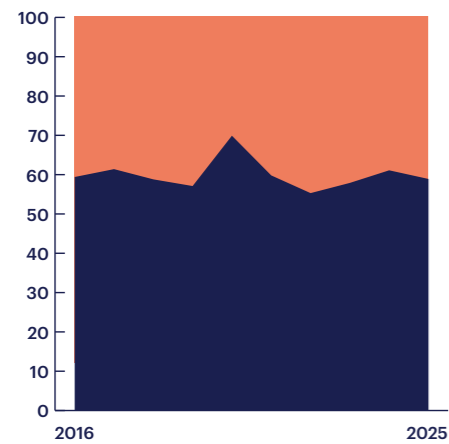
Dividende 2025

15%

Sous réserve de l'approbation par l'Assemblée générale des comptes 2025 et de la répartition du bénéfice

Informations complémentaires

Cost / Income sans le nostro (en %)



Ratios

	2025
Ratio des liquidités à court terme (LCR)	623 %
Ratio des fonds propres globaux	20.87 %
Ratio de levier Bâle III	7.14 %
Ratio du taux de refinancement des actifs par les passifs clientèle	110.98 %

Depuis 1814...

212 ème
exercice

Nombre de collaborateurs
et collaboratrices
à la fin de l'exercice 2025

21.95 EPT

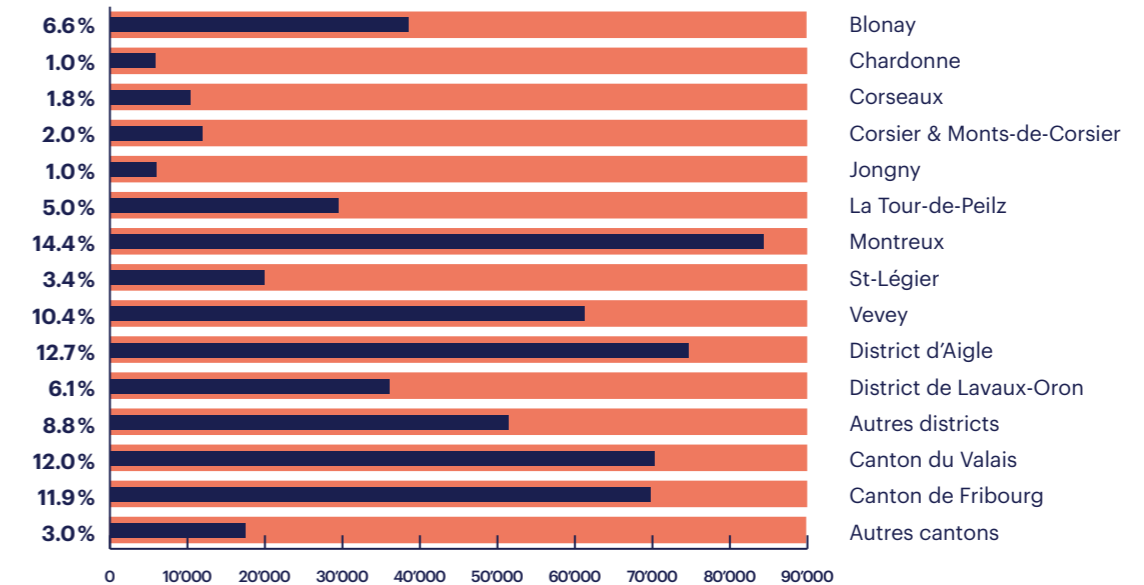
La marge d'intérêts brute
2025

1.26%

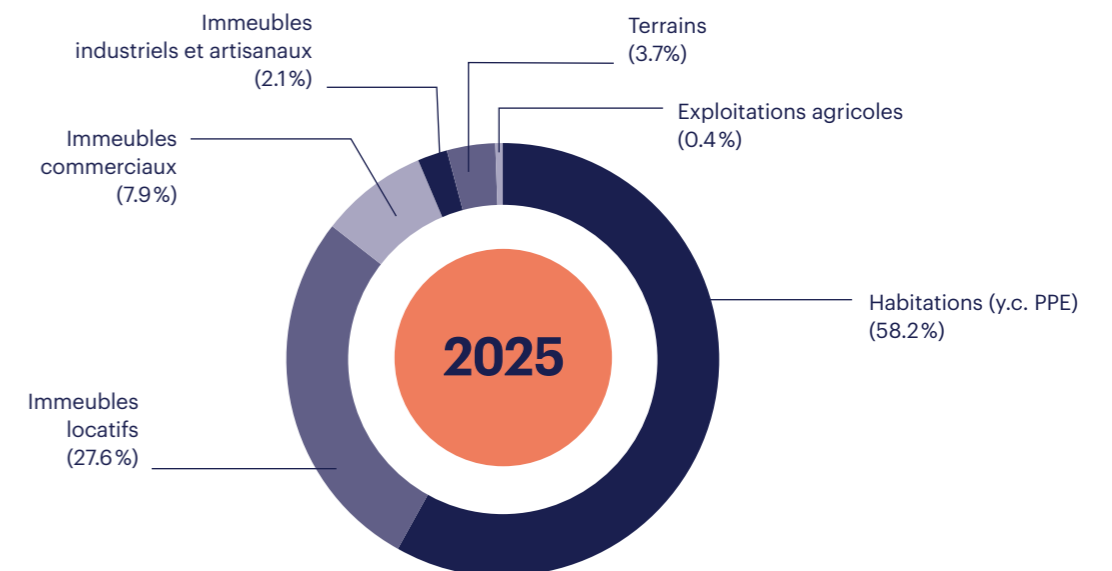
Répartition géographique
des placements hypothécaires
en 2025

46%

District Riviera-Pays-d'Enhaut



Répartition des prêts
hypothécaires par nature de gage
en 2025



Assemblée générale ordinaire du 7 mai 2025

Notre Assemblée générale s'est tenue à l'Hôtel des Trois Couronnes le mercredi 7 mai 2025.

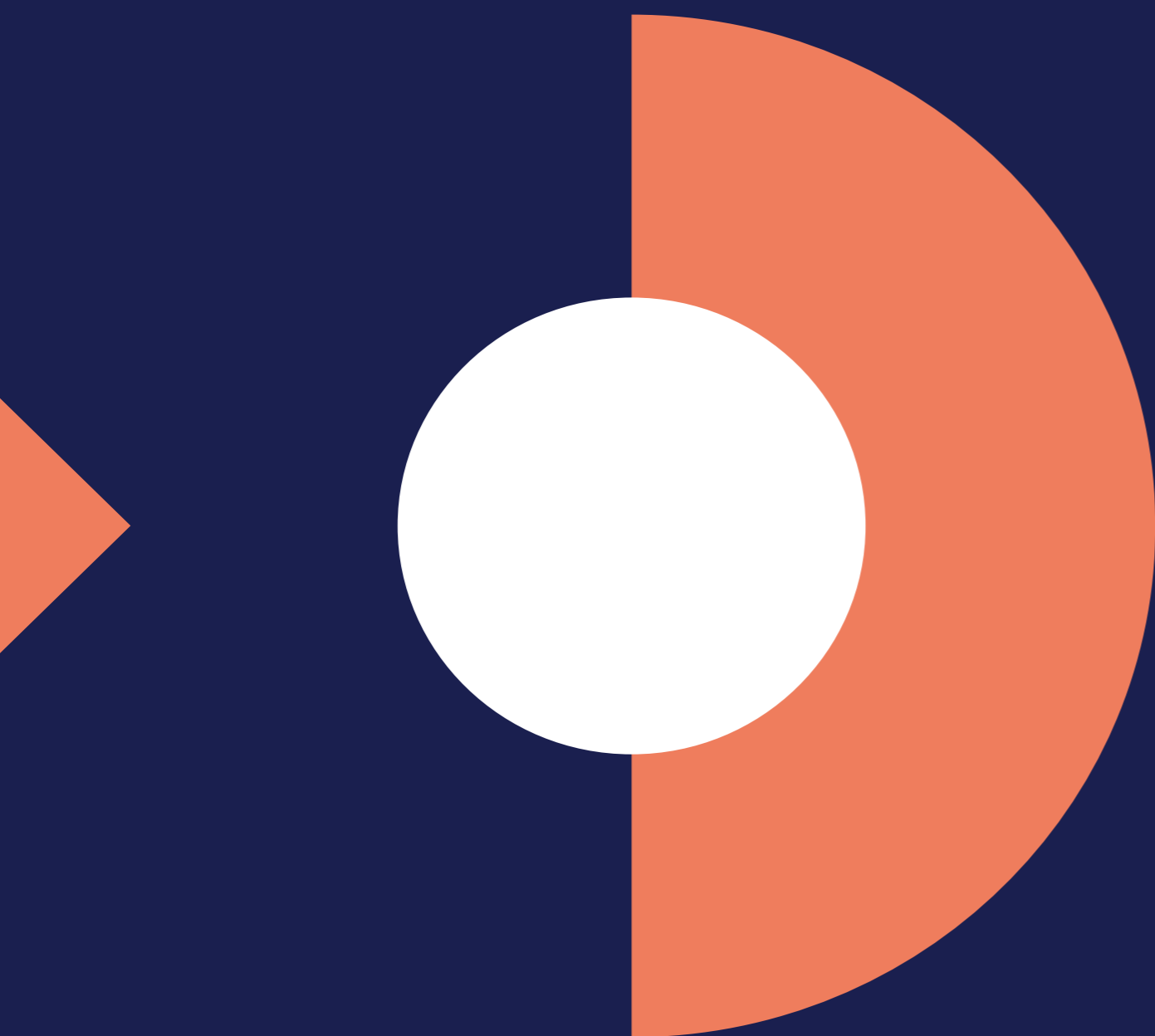
Ce rendez-vous s'inscrit parmi les temps forts de notre agenda institutionnel, qui constitue un levier privilégié, en consolidant les relations durables et de confiance entretenues avec nos sociétaires.

À la suite de la partie officielle, M. Bertrand Schrago, Responsable Programme Rochers-de-Naye et M. Philippe Benoit, Responsable Développement touristique pour MVR – Transports Montreux-Vevey-Riviera SA ont présenté une conférence sur le thème «Rochers-de-Naye 2030: Les Défis».

*Grosjean
7.5.25
Assemblée générale
de la CER.*



Comptes annuels 2025



La Caisse d'Epargne Riviera en bref

Bilan	2025 en milliers de francs	2024 en milliers de francs
Total du bilan	802'145	703'008
Avances à la clientèle	611'882	565'235
Dépôts de la clientèle	679'079	605'516
Fonds propres totaux	63'163	59'185

Compte de résultat	2025 en milliers de francs	2024 en milliers de francs
Résultat brut des opérations d'intérêts	9'447	8'957
Résultat des opérations de commissions	848	877
Résultat des opérations de négoce	1'251	733
Charges d'exploitation	-6'208	-5'869
Résultat des activités	11'964	10'967
Impôts	-707	-709
Bénéfice net de l'exercice	1'314	1'195

Ratios	2025	2024
Ratio pour la liquidité à court terme (LCR)	623%	639%
Taux de refinancement des avances à la clientèle par les avoirs de la clientèle	110.98%	107.10%
Marge brute d'intérêts	1.26%	1.37%
Intensité de rendement par collaborateur sans le Nostro (en milliers de francs)	552	543
Quote-part des créances en souffrance par rapport aux créances sur la clientèle	0.36%	0.14%
Quote-part des créances en souffrance par rapport aux créances hypothécaires	0.10%	0.08%

Comptes annuels Bouclement individuel statutaire avec présentation fiable

Bilan (en milliers de francs)

	Annexe	31.12.2025 en CHF	31.12.2024 en CHF
Actifs			
Liquidités		147'716	92'051
Créances sur les banques		12'368	16'400
Créances sur la clientèle	5.1	32'813	38'380
Créances hypothécaires	5.1	579'069	526'855
Opérations de négoce	5.2	22'340	20'083
Immobilisations financières	5.3	745	1'457
Comptes de régularisation		152	277
Participations	5.4, 5.5	1'935	1'934
Immobilisations corporelles	5.6	4'742	4'866
Autres actifs	5.7	265	705
Total des actifs		802'145	703'008

Passifs

Engagements envers les banques		324	324
Engagements résultant des dépôts de la clientèle		627'369	569'966
Obligations de caisse		51'710	35'550
Emprunts et prêts des centrales d'émission de lettres de gage	5.10	53'900	32'400
Comptes de régularisation		2'215	1'866
Autres passifs	5.7	633	885
Provisions	5.11	6'200	6'200
Réserves pour risques bancaires généraux	5.11	27'100	24'170
Capital social	5.12	1'769	1'769
Réserve légale issue du bénéfice		1'600	1'550
Réserves facultatives issues du bénéfice		28'060	27'180
Propres parts du capital	5.15	-70	-68
Bénéfice reporté		21	21
Bénéfice de l'exercice		1'314	1'195
Total des passifs		802'145	703'008

Opérations hors bilan

Engagements conditionnels	5.1, 6.1	1'446	1'094
Engagements irrévocables	5.1	49'842	55'717

Compte de résultat (en milliers de francs)

Produits et charges de l'activité bancaire ordinaire	Annexe	31.12.2025 en CHF	31.12.2024 en CHF
<i>Résultat des opérations d'intérêts</i>			
Produit des intérêts et des escomptes		12'055	12'017
Produit des intérêts et des dividendes des portefeuilles destinés au négoce		334	348
Produit des intérêts et des dividendes des immobilisations financières		0	0
Charges d'intérêts		-2'942	-3'408
Résultat brut des opérations d'intérêts		9'447	8'957
Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts		-427	-913
Sous-total Résultat net des opérations d'intérêts		9'020	8'044
<i>Résultat des opérations de commissions et des prestations de service</i>			
Produit des commissions sur les titres et les opérations de placement		888	931
Produit des commissions sur les opérations de crédit		45	47
Produit des commissions sur les autres prestations de service		341	291
Charges de commissions		-426	-392
Sous-total résultant des opérations de commissions et des prestations de service		848	877
Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur	7.1	1'251	733
<i>Autres résultats ordinaires</i>			
Résultat des aliénations d'immobilisations financières		0	0
Produit des participations		68	68
Résultat des immeubles		350	331
Autres produits ordinaires		1	7
Autres charges ordinaires		-1	-6
Sous-total autres résultats ordinaires		418	400
<i>Charges d'exploitation</i>			
Charges de personnel	7.2	-4'037	-3'870
Autres charges d'exploitation	7.3	-2'171	-1'999
Sous-total charges d'exploitation		-6'208	-5'869
Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles		-124	-124
Variations des provisions et autres corrections de valeur, pertes		-415	-369
Résultat opérationnel		4'790	3'692
Produits extraordinaires	7.4	172	243
Charges extraordinaires	7.4	-11	-31
Variations des réserves pour risques bancaires généraux	7.4	-2'930	-2'000
Impôts	7.5	-707	-709
Bénéfice		1'314	1'195

Proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan (en milliers de francs)

	31.12.2025 en CHF	31.12.2024 en CHF
Bénéfice	1'314	1'195
+ Bénéfice reporté	21	21
Bénéfice au bilan	1'335	1'216
Total à la disposition de l'Assemblée générale	1'335	1'216
Emploi du bénéfice au bilan		
Attribution à la réserve légale issue du bénéfice	50	50
Attribution aux réserves facultatives issues du bénéfice	1'000	880
Distribution de dividendes issue du bénéfice au BILAN	265	265
Report à nouveau	20	21

Etat des capitaux propres

En milliers de francs	Capital social	Réserve légale issue du capital	Réserve légale issue du bénéfice	Réserve pour risques bancaires généraux	Réserves facultatives issues du bénéfice et bénéfice reporté	Propres parts de capital (poste négatif)	Résultat de la période	Total
	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF
Capitaux propres au 1^{er} janvier 2025	1'769	0	1'550	24'170	27'201	-68	1'195	55'817
Attribution à la réserve légale issue du bénéfice			50				-50	0
Attribution aux réserves facultatives issues du bénéfice					880		-880	0
Dividendes et autres distributions							-265	-265
Acquisition de propres parts au capital (à la valeur d'acquisition)						-19		-19
Aliénation de propres parts au capital (à la valeur d'acquisition)						17		17
Bénéfice résultant de l'aliénation de propres parts au capital								0
Augmentation / réduction du capital								0
Attribution aux réserves pour risques bancaires généraux				2'930				2'930
Bénéfice / (perte) de la période							1'314	1'314
Capitaux propres au 31 décembre 2025	1'769	0	1'600	27'100	28'081	-70	1'314	59'794

Annexe aux comptes annuels 2025



1. Raison sociale, forme juridique et siège de la banque

Généralités

La Caisse d'Épargne Riviera (la CER), société coopérative, a son siège à Vevey. Fondée à Vevey en 1814, c'est une banque traditionnellement active sur la Riviera vaudoise. De par sa vocation de proximité, elle est attentive au dialogue qu'elle entretient avec les habitants et les entreprises de la région Riviera-Lavaux-Oron, laquelle compte plus de 105'000 habitants.

Elle est au bénéfice d'une longue expérience dans la récolte de l'épargne ainsi que dans le financement hypothécaire et le crédit de construction. Marginalement, elle accorde quelques crédits commerciaux. En outre, elle offre à sa clientèle des prestations de conseils en placements et d'opérations bancaires courantes: opérations de guichets, sur comptes et trafic des paiements. Par l'intermédiaire de Riviera Finance SA, société financière créée en 1999 dont elle détient la majorité du capital, la CER offre des services de gestion de patrimoine.

Poursuivant un objectif de placements à long terme, la CER est propriétaire, depuis plusieurs décennies, de deux immeubles locatifs d'habitation à Vevey. En 2009, elle a acquis un immeuble mixte à Montreux où se trouve son agence. Enfin, son siège est établi dans des locaux qui sont la propriété de son Fonds de prévoyance patronal.

Banque bicentenaire, elle participe activement au développement économique régional et soutient les intérêts des habitants et des sociétés de la Riviera vaudoise. La CER s'engage pour le bien de multiples associations, fondations et sociétés culturelles régionales. Elle favorise aussi l'éclosion de jeunes sportifs talentueux.

Secteurs d'activité

Les opérations au bilan constituent la principale source de rendement. Les dépôts de la clientèle y compris les obligations de caisse représentent 84,7% (exercice précédent 86,1%) du total du bilan.

Les crédits octroyés à la clientèle le sont essentiellement sous forme de prêts hypothécaires, principalement pour des immeubles d'habitation. Les crédits commerciaux aux entreprises ou aux indépendants sont en règle générale gagés.

La part prépondérante des opérations de négoce pour propre compte concerne des transactions sur titres.

Dans le cadre de la gestion des liquidités, la CER détient un portefeuille titres, y compris de sociétés de la région.

Personnel

A la fin de l'exercice, l'effectif du personnel converti en emplois à temps complet s'élève à 21,95 personnes (21,4 l'année précédente).

2. Principes de comptabilisation et d'évaluation

2.1 Principes généraux

La tenue des livres, l'établissement du bilan et l'évaluation sont conformes au Code des obligations, à la loi sur les banques et à son ordonnance, à l'ordonnance de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers sur l'établissement et la présentation des comptes (OEPC-FINMA) ainsi qu'aux prescriptions comptables pour les banques, les maisons de titres, les groupes et les conglomérats financiers définis par la Circ.-FINMA 2020/01. Toutes les opérations sont inscrites dans les livres de la banque le jour de leur conclusion et évaluées dès ce jour en vue de la détermination du résultat. L'évaluation des opérations conclues au comptant mais non encore exécutées est effectuée selon la date de conclusion. Les opérations conclues à terme sont inscrites dans les affaires hors bilan jusqu'à la date de règlement. Les transactions sont inscrites ensuite dans le bilan à la date de règlement. Les comptes sont établis de manière à donner une image fiable du patrimoine et du résultat de la CER. Les comptes annuels contiennent des réserves latentes.

2.2 Principes de présentation

La loi prescrit un cadre de présentation pour les états financiers et l'annexe aux comptes annuels. Seules les composantes de ce schéma de publication applicables à la CER figurent ici. Ainsi, les tableaux prescrits ont été limités aux catégories de données concernant la CER dans le but d'en faciliter la lecture.

Pour le surplus, la CER est dispensée d'établir un tableau de financement en raison du recours au principe de la présentation fiable pour l'édition de ses comptes annuels (art. 25 al. 3 OB).

2.3 Principes généraux d'évaluation

Les comptes ont été établis selon l'hypothèse de la poursuite de l'activité. Les inscriptions au bilan sont fondées sur des valeurs de continuation.

La compensation entre actifs et passifs ainsi que celle entre charges et produits est en principe interdite. La compensation entre créances et engagements est limitée aux cas suivants:

- Compensation des corrections de valeurs avec les positions actives correspondantes.
- Compensation, dans le compte de compensation, d'adaptations de valeurs positives et négatives survenues durant la période de référence sans incidence sur le compte de résultat.
- Compensation des valeurs de remplacement positives et négatives d'instruments financiers dérivés sur la base d'un contrat de netting avec la contrepartie concernée, reconnue et exécutable.

Les principes de comptabilisation et d'évaluation n'ont pas subi de modifications par rapport à l'exercice précédent.

2.4 Liquidités

s montants sont portés au bilan à la valeur nominale.

2.5 Créances sur les banques et la clientèle, créances hypothécaires et méthodes appliquées pour l'identification des risques de défaillance et pour la détermination du besoin de corrections de valeur

Les créances sur la clientèle et créances hypothécaires sont enregistrées à la valeur nominale diminuée des corrections de valeur nécessaires.

Les créances compromises, c'est-à-dire les créances pour lesquelles il est peu vraisemblable que le débiteur soit en mesure de faire face à ses engagements futurs, sont évaluées individuellement et la dépréciation de valeur est couverte par des correctifs de valeurs individuels. Tout comme les sûretés éventuellement obtenues, elles sont évaluées à leur valeur de liquidation et la CER effectue des corrections de valeur tenant compte de la solvabilité du débiteur.

Les opérations hors bilan tels qu'engagements fermes, garanties et instruments financiers dérivés sont également comprises dans cette évaluation. Une créance est considérée comme compromise lorsque des indices probants rendent peu vraisemblables les paiements contractuels futurs dus au titre du capital et/ou des intérêts ou, au plus tard, lorsque ces paiements sont en retard depuis plus de 90 jours. La dépréciation de valeur correspond à la différence entre la valeur comptable de la créance et le montant dont la CER peut escompter la récupération, compte tenu du risque de contrepartie et du produit net de la réalisation des sûretés éventuelles.

Les intérêts échus impayés entre 3 mois et 1 année sont dits «en souffrance». Ils ne sont plus reconnus au compte de résultat mais directement dans les corrections de valeur. Ils sont ainsi déduits de la rubrique du compte de résultat «Produits des intérêts et des escomptes». Les intérêts échus depuis plus d'une année sont comptabilisés dans la rubrique du compte de résultat «Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts», car ils sont considérés comme «compromis».

Les intérêts ne sont pas extournés rétroactivement.

Les créances jugées partiellement ou entièrement irrécupérables ou pour lesquelles a été produit un abandon de créance sont amorties par prélèvement sur la correction de valeur correspondante.

Les montants récupérés sur des créances amorties durant les exercices précédents qui ne sont pas réutilisés immédiatement pour d'autres corrections de valeur de même nature sont dissous par la rubrique du compte de résultat «Variations des corrections de valeur pour risque de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts».

En plus des corrections de valeur individuelles, la CER constitue des corrections de valeur pour risques inhérents de défaillance. Ces dernières sont des corrections de valeur pour pertes non encore survenues. Les risques inhérents de défaillance sont des risques découlant implicitement des opérations de crédit et ne pouvant être égal à zéro au niveau de l'ensemble de la CER.

À cet effet, la CER constitue des corrections de valeur pour risques inhérents de défaillance des créances non compromises à hauteur de 1% du montant total des créances hypothécaires, 6% des créances à la clientèle (hors collectivités de droit public et prêt à terme) en fonction du risque inhérent au type d'avance.

Si les corrections de valeur et provisions pour risques inhérents de défaillance des créances non compromises sont utilisées pour couvrir des corrections de valeur pour risques de défaillance des créances compromises (et des provisions), la reconstitution des montants utilisés doit avoir lieu au plus tard dans les 5 ans.

Il existe une sous-couverture lorsque les corrections de valeur et provisions pour risques inhérents de défaillance constitués sont inférieures au montant nécessaire déterminé par la banque selon son modèle interne. Au 31 décembre 2025, il n'y a pas de sous-couverture.

Les corrections de valeur individuelles ainsi que celles sur base forfaitaire pour risques inhérents de défaillance sont compensées avec les positions actives correspondantes.

2.6 Portefeuille de titres et de métaux précieux destinés au négoce

Les valeurs en portefeuille sont évaluées au prix du marché à la date du bilan et la différence d'évaluation est enregistrée dans la rubrique du compte de résultat «Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur».

Les intérêts et dividendes générés par les positions de négoce sont inscrits à la rubrique du compte de résultat «Produits des intérêts et des dividendes des opérations de négoce».

2.7 Valeurs de remplacement positives et négatives des instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés sont utilisés à des fins de négoce et de couverture.

Dans le cadre de la gestion du bilan, la CER utilise des instruments financiers dérivés pour la couverture des risques de taux d'intérêt. Les opérations de couverture sont évaluées de la même façon que l'opération de base qu'elles couvrent. Le résultat de la couverture est enregistré dans la même rubrique de compte de résultat que celui de l'opération de couverture. Le résultat de l'évaluation des instruments de couverture est saisi dans le compte de compensation. Le solde net du compte de compensation est présenté soit à la position «Autres actifs» soit à la position «Autres passifs».

La CER documente les relations de couverture ainsi que les buts des opérations de couverture lors de la conclusion des opérations. La CER vérifie périodiquement les besoins de couverture en relation avec la réglementation interne.

2.8 Immobilisations financières

Les titres productifs d'intérêts, destinés à être conservés jusqu'à l'échéance, sont enregistrés à leur valeur nominale. L'éventuel agio ou disagio résultant de l'achat de valeurs à intérêt fixe, destinées à être gardées jusqu'à l'échéance, est réparti dans les «Comptes de régularisation actifs ou passifs» pour toute la durée allant jusqu'à l'échéance.

Lorsque des immobilisations financières destinées à être conservées jusqu'à l'échéance sont aliénées avant l'échéance ou remboursées par anticipation, les bénéfices et pertes réalisés correspondant à la composante de taux sont délimités sur la durée d'échéance résiduelle de l'opération par les rubriques «Autres actifs» ou «Autres passifs».

2.9 Participations

Les participations sont évaluées individuellement, selon le principe d'acquisition, c'est-à-dire au coût d'acquisition diminué des amortissements nécessaires à l'exploitation ou exigé par la prudence.

Le prix de cession d'une participation est basé sur le prix moyen pondéré.

Les gains réalisés lors de vente de participations sont enregistrés dans la rubrique «Produits extraordinaires», les pertes réalisées dans la rubrique «Charges extraordinaires».

2.10 Immobilisations corporelles

Les immeubles de rendement et les immeubles à l'usage de la banque sont portés à la valeur d'acquisition, déduction faite des amortissements planifiés sur 50 ans sans les terrains, mais au maximum à la valeur vénale estimée. Les autres immobilisations corporelles sont portées au bilan au coût d'acquisition, déduction faite des amortissements linéaires planifiés d'après l'utilisation probable des objets, cette durée étant estimée avec prudence. Les amortissements supplémentaires sont admis dans la mesure où cela est conforme à la réglementation fiscale.

Les durées d'amortissement sont de 10 ans au maximum et de 3 ans pour les logiciels et le matériel informatique.

Les acquisitions courantes qui ne dépassent pas CHF 10'000.- par objet (nouvelles acquisitions non significatives) sont amorties directement par le compte de résultat.

La valeur des immobilisations corporelles est analysée, puis validée à chaque date du bilan.

2.11 Engagements envers les banques et engagements résultant des dépôts de la clientèle

Ces positions sont enregistrées à la valeur nominale.

2.12 Obligations de caisse, emprunts et prêts des Centrales d'émission de lettres de gage

Ces positions sont enregistrées à la valeur nominale.

2.13 Provisions

En application du principe de prudence, la CER constitue des correctifs de valeur et des provisions individuelles pour tous les risques de pertes reconnaissables.

Les provisions existantes sont réévaluées à chaque date du bilan. Elles sont augmentées, maintenues ou dissoutes sur la base de ces nouvelles évaluations.

Les dissolutions par le compte de résultat de provisions économiquement plus nécessaires sont enregistrées comme suit :

- Les provisions pour impôts par la rubrique «Impôts»
- Les provisions pour engagements de prévoyance par la rubrique «Charges de personnel»
- Les autres provisions par la rubrique «Variation des provisions et autres corrections de valeur, pertes»

2.14 Réserves pour risques bancaires généraux

Au sens de l'article 21 al. 1 let. c de l'Ordonnance sur les fonds propres (OFR), ces réserves sont considérées comme des fonds propres de base durs. Elles sont constituées pour couvrir d'éventuels futurs risques. La réserve pour risques bancaires généraux est considérée comme des fonds propres par les autorités fiscales.

Les réserves pour risques bancaires généraux sont constituées ou dissoutes par la rubrique du compte de résultat «Variation des réserves pour risques bancaires généraux».

2.15 Impôts

La charge fiscale est déterminée et comptabilisée sur la base du résultat de l'exercice.

2.16 Engagements de prévoyance

Le personnel de la CER est affilié depuis le 1^{er} janvier 2008 auprès de Retraites Populaires.

Le plan de prévoyance appliqué est orienté sur les cotisations. Dans ce sens, l'employeur n'a pas à se substituer à la Caisse pour le revenu des prestations aux assurés.

Le traitement des engagements de prévoyance se fonde sur la Swiss GAAP RPC 26. Les cotisations de l'employeur sont enregistrées comme charges courantes de l'exercice.

Aucune réserve de cotisations n'a été constituée par l'employeur.

2.17 Comptes de régularisation

Les charges et les produits d'intérêts, les commissions, les charges de personnel et les autres charges d'exploitation sont délimités dans le temps.

2.18 Engagements conditionnels, engagements irrévocables, engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires

La présentation de ces éléments dans les opérations hors bilan se fait à la valeur nominale. Pour les risques prévisibles, des provisions sont dûment constituées.

2.19 Conversion des monnaies étrangères

Les transactions en monnaies étrangères sont comptabilisées au cours du jour. Les montants actifs et passifs en monnaie étrangère sont convertis aux cours en vigueur à la date du bilan. Le résultat de change issu de la conversion des positions en monnaies étrangères est enregistré dans la rubrique «Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur».

Cours de clôture	2025	2024
EUR	0.9316	0.9410
USD	0.7296	0.9054

2.20 Propres parts du capital

En adéquation avec l'OEPC-FINMA, les propres parts de capital sont présentées dans les capitaux propres, en négatif.

Elles sont évaluées à la valeur nominale.

2.21 Modification des principes comptables et des principes d'évaluation

Il n'y a pas eu de changement des principes comptables par rapport à l'exercice précédent.

3. Gestion des risques

Par la mise en œuvre d'une organisation adéquate, incluant en particulier un système de contrôle interne, la CER veille à ce que tous les risques importants soient identifiés, délimités et surveillés.

Le Conseil d'administration est l'organe responsable de la haute direction, de la surveillance et du contrôle de la CER.

Il approuve annuellement le concept-cadre pour la gestion des risques à l'échelle de la CER et supporte la responsabilité de la réglementation, de la mise en place et de la surveillance d'une gestion des risques efficace ainsi que du pilotage des risques globaux.

La gestion des risques se fonde sur le système de directives et règlements internes. Des limites de pertes ou de volumes sont fixées pour chaque catégorie de risques.

Risque de crédit

Concernant le risque de crédit, la CER fait preuve de grande prudence lors de l'octroi des crédits. Elle exige systématiquement des garanties de première qualité. Lorsqu'il s'agit d'hypothèques, elle évalue les immeubles de manière très prudente et accorde les crédits en respectant les marges d'avance traditionnelles.

Dans les affaires interbancaires, la CER sélectionne ses contreparties sur la base de critères exigeants. Un système de limite est appliqué et revu par le Conseil d'administration pour la gestion des risques de contreparties et de défaillance.

Risque de variation des taux d'intérêt

La CER poursuit une politique active liée aux variations de taux d'intérêt au niveau du bilan global (Asset & Liability-Management, ALM).

L'ALM identifie, quantifie, contrôle et gère les risques liés aux variations de taux d'intérêt au niveau du bilan global.

Ces risques sont mesurés au moyen d'une analyse de Value-at-Risk, soit la définition de la perte potentielle maximale d'un élément du bilan sensible aux taux d'intérêt pour une période (p. ex. 1 mois) et une probabilité (p. ex. 95%) prédéfinie.

Un système de limites adéquat ainsi qu'un règlement ALM permettent d'assurer une situation de risque adaptée et de répondre pleinement à la réglementation actuelle.

Autres risques de marché

Les autres risques de marché, notamment ceux émanant de titres de participation et de monnaies étrangères, sont maîtrisés par le contrôle des limites. La surveillance des positions des marchés a lieu quotidiennement. Les autres rubriques sont vérifiées régulièrement.

Risques et résilience opérationnels

Les risques opérationnels se définissent comme le risque de perte lié à l'inadéquation ou à la défaillance de procédures internes, aux personnes ou aux systèmes ou encore à des facteurs externes. Ils englobent également tous les risques de conformité et juridiques résultant de l'activité de conseil, y compris les amendes et sanctions prononcées par les autorités de surveillance et les négociations et arbitrages (transactions), dans la mesure où ils représentent une perte financière directe.

Le Conseil d'administration approuve l'approche pour la gestion des risques pertinents et surveille son respect. Les risques opérationnels incluent les risques de gestion des technologies de l'information et de la communication (TIC), des cyber-risques, des données critiques et du BCM.

En matière de résilience opérationnelle, le Conseil d'administration approuve l'identification des fonctions critiques et la tolérance aux interruptions.

Au moins une fois par an, le Conseil d'administration approuve la tolérance aux risques en matière de risques opérationnels en tenant compte des résultats issus des évaluations de risques et de contrôle. Il approuve, au moins une fois par an, les stratégies de gestion des TIC, des cyber-risques, des données critiques et du BCM. Il surveille également leur respect.

Risque de liquidité

Le Conseil d'administration a fixé une tolérance au risque de liquidité qui est révisée au moins une fois par an.

La CER n'a aucune intention de prendre des risques excessifs dans les besoins de liquidités. L'objectif est d'avoir à tout moment suffisamment de liquidités pour pouvoir respecter les obligations de paiement, même en cas de situation de crise. Cela se traduit en termes quantitatifs par des niveaux d'alertes et des limites globales, y c. en matière de niveau de réserve de liquidités. Il existe en outre un plan d'urgence.

La CER a mis en place un cadre réglementaire qui gère et contrôle ce type de risques au travers de la concordance des échéances des actifs et des passifs et selon les dispositions légales et conventionnelles en la matière. Une fois par année, elle se soumet en outre à un stress test, véritable scénario de catastrophe, dans lequel les liquidités sont diminuées drastiquement pour faire face à des retraits d'argent massifs, rapides et imprévus. Chaque stress test a démontré que la CER dispose de suffisamment de liquidités pour affronter les pires cas de crise.

Compliance et risques juridiques

La direction contrôle le respect des dispositions réglementaires en vigueur ainsi que les devoirs de diligence propres aux intermédiaires financiers. Elle suit les développements législatifs en cours auprès des autorités de surveillance ou d'autres organismes.

Externalisation

Au sens de la Circ.-FINMA 2018/3, la CER externalise la gestion de l'infrastructure informatique, l'impression des documents clientèle, ainsi que des opérations liées au trafic des paiements.

Conformément aux exigences de la FINMA, ces externalisations ont fait l'objet de contrats de services détaillés. Afin de garantir la confidentialité des opérations, les collaborateurs des prestataires concernés sont tous soumis au secret bancaire.

4. Evénements significatifs survenus après la date du bilan

Aucun événement susceptible d'avoir un impact significatif sur le patrimoine, la situation financière ainsi que les résultats de la CER n'est intervenu après le 31 décembre 2025, date du bilan de la CER.

5. Informations relatives au bilan

Montants en milliers de francs

5.1 Couvertures des créances et des opérations hors bilan, ainsi que des créances compromises

Couverture des créances et des opérations hors bilan

	Nature des couvertures				Total
	Couvertures hypothécaires	Autres couvertures	Sans couverture		
	en CHF	en CHF	en CHF		en CHF
Prêts (avant compensation avec les corrections de valeur)					
Créances sur la clientèle	26'535	3'519	4'626		34'679
Créances hypothécaires	587'500	0	0		587'500
- Immeubles d'habitation	504'059	0	0		504'059
- Immeubles commerciaux	46'567	0	0		46'567
- Immeubles artisanaux et industriels	7'945	0	0		7'945
- Autres	28'929	0	0		28'929
Total des prêts (avant compensation avec les corrections de valeur)	31.12.2025	614'035	3'519	4'626	622'179
	31.12.2024	566'332	4'123	4'392	574'847
Total des prêts (après compensation avec les corrections de valeur)	31.12.2025	604'227	3'307	4'348	611'882
	31.12.2024	557'231	3'876	4'128	565'235
Hors bilan					
Engagements conditionnels	20	1'426	0		1'446
Engagements irrévocables	45'576	4'266	0		49'842
Total du hors bilan	31.12.2025	45'596	5'692	0	51'288
	31.12.2024	51'661	5'150	0	56'811
Créances compromises					
	Montant brut	Valeur estimée de réalisation des sûretés	Montant net		Corrections de valeur individuelles
31.12.2025	8'523	5'823	2'700		2'700
31.12.2024	8'288	6'103	2'185		2'185

5.2 Opérations de négoce et des autres instruments financiers évalués à la juste valeur (actifs et passifs)

Actifs	31.12.2025	31.12.2024
	en CHF	en CHF
Opérations de négoce		
Titres de dette, papier/opérations du marché monétaire	0	0
Titres de participation	22'340	20'083
Métaux précieux et matières premières	0	0
Autres actifs du négoce	0	0
Total des opérations de négoce	22'340	20'083
Autres instruments financiers évalués à la juste valeur		
Titres de dette	0	0
Produits structurés	0	0
Autres	0	0
Total des autres instruments financiers évalués à la juste valeur	0	0
Total des Actifs	22'340	20'083
- dont établis au moyen d'un modèle d'évaluation	0	0
- dont titres admis en pension selon les prescriptions en matière de liquidités	0	0

5.3 Immobilisations financières

Répartition des immobilisations financières	Valeur comptable		Juste valeur	
	31.12.2025 en CHF	31.12.2024 en CHF	31.12.2025 en CHF	31.12.2024 en CHF
Titres de créance	3	3	3	3
- dont destinés à être conservés jusqu'à l'échéance	3	3	0	3
- dont non destinés à être conservés jusqu'à l'échéance (disponibles à la revente)	0	0	0	0
Titres de participation	0	0	0	0
Métaux précieux	4	4	0	0
Immeubles	738	1'450	738	1'450
Total	745	1'457	741	1'453
- dont titres admis en pension selon les prescriptions en matière de liquidités	0	0	0	0

Répartition des contreparties selon la notation

	Investissements sûrs	Qualités moyennes	Investissements spéculatifs	Investissements extrêmement spéculatifs	Défaut de paiement	Sans notification
Valeur comptable des titres de créance	0	0	0	0	0	3

La banque se fonde sur les classes de notation externes.

5.4 Participations

	Année de référence								Valeur comptable 31.12.2025 en CHF
	Valeur d'acquisition	Amortissements cumulés	Valeur comptable 31.12.2024	Change-ments d'affectation en CHF	Investis- sements en CHF	Désin- vestissements en CHF	Amortis- sements en CHF	Adapta- tions de valeur en CHF	
Participations									
Avec valeur boursière	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Sans valeur boursière	2'732	-798	1'934	0	1	0	0	0	1'935
Total des participations	2'732	-798	1'934	0	1	0	0	0	1'935

Le calcul du prix de cession est décrit dans l'annexe 2. Principes de comptabilisation et d'évaluation.

Les participations au 31.12.2025 de MCHF 1'935 correspondent à Riviera Finance pour MCHF 1'921, à la Banque des Lettres de Gage pour MCHF 13 et à Idée coopérative Genossenschaft pour MCHF 1.

5.5 Entreprises dans lesquelles la banque détient une participation permanente significative, directe ou indirecte

Raison sociale et siège	Activité	Capital social (en milliers de francs)	Part		Détention	
			au capital	aux voix	directe	indirecte
Riviera Finance SA, Vevey	Gestion de patrimoine	1'650	82.20%	82.20%	82.20%	82.20%

5.6 Immobilisations corporelles

	2025						Valeur comptable 31.12.2025 en CHF		
	Valeur d'acquisition	Amortissements cumulés	Valeur comptable 31.12.2024	Change-ments d'affectation en CHF	Investis- sements en CHF	Désinvestis- sements en CHF		Amortis- sements en CHF	Reprises en CHF
Immeubles à l'usage de la banque	843	-262	581	0	0	0	-17	0	564
Autres immeubles	8'982	-4'697	4'285	0	0	0	-107	0	4'178
Autres immobilisations corporelles	14	-14	0	0	0	0	0	0	0
Objets en «leasing» financier	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total des immobilisations corporelles	9'839	-4'973	4'866	0	0	0	-124	0	4'742

Les valeurs d'acquisition des immeubles et les amortissements cumulés ont été corrigés des immeubles plus détenus par la Banque.

5.7 Autres actifs et autres passifs

	Autres actifs		Autres passifs	
	2025 en CHF	2024 en CHF	2025 en CHF	2024 en CHF
Compte de compensation	0	0	0	0
Montant activé relatif aux réserves de contribution de l'employeur	0	0	0	0
Montant activé relatif aux autres actifs résultant des institutions de prévoyance	0	0	0	0
Impôts indirects	195	98	614	859
Comptes d'ordre	0	0	0	0
Badwill	0	0	0	0
Divers	70	607	19	26
Total	265	705	633	885

5.8 Actifs mis en gage ou cédés en garantie de propres engagements ainsi que des actifs qui font l'objet d'une réserve de propriété

Actifs nantis/cédés	31.12.2025		31.12.2024	
	Valeurs comptables	Engagements effectifs	Valeurs comptables	Engagements effectifs
	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF
Liquidités (Compte de garantie auprès de la BNS en gage à esisuisse)	2'122	4'244	2'022	4'044
Créances hypothécaires (Banque des Lettres de Gage)	67'565	53'900	43'715	32'400

5.9 Situation économique de l'institution de prévoyance

	Excédent de couverture / découvert	Part économique de la banque		Modification de la part économique par rapport à l'année précédente	Cotisations payées pour l'année de référence		Charges de prévoyance dans les charges de personnel	
		31.12.2025	31.12.2024		31.12.2025	31.12.2024		
Retraites populaires	100%	0	0	0	391	391	390	

5.10 Emprunts obligataires en cours

	31.12.2025	31.12.2024
Prêts de la Banque des Lettres de Gage d'Etablissements suisses de Crédit hypothécaire	53'900	32'400
Total des emprunts	53'900	32'400
Taux moyen	0.682%	0.859%

Séries	Emprunts	Taux	Libérations	Échéances
759	6'000	0,97%	2024	2033
748	9'000	0,97%	2024	2034
764	8'000	0,89%	2024	2032
766	9'400	0,60%	2024	2029
766	6'000	0,42%	2025	2029
711	5'500	0,39%	2025	2029
775	5'000	0,74%	2025	2034
778	5'000	0,47%	2025	2031
Total	53'900			

Tous les emprunts obligataires sont effectués auprès de la Banque des Lettres de Gage d'Etablissements suisses de Crédit hypothécaire. Ils peuvent être dénoncés de manière anticipée par le remboursement du montant égal au nominal du prêt obtenu. Aucun prêt n'est subordonné.

5.11 Présentation des corrections de valeurs, des provisions et des réserves pour risques bancaires généraux

	Etat au 31.12.2024	Utilisations conformes à leur but	Reclassifications	Différences de change	Intérêts en souffrance, recouvrements	Nouvelles constitutions à la charge du compte de résultat	Dissolutions par le compte de résultat	Etat au 31.12.2025
	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF
Provisions pour impôts latents	0	0	0	0	0	0	0	0
Provisions pour engagements de prévoyance	0	0	0	0	0	0	0	0
Provisions pour risques de défaillance	21	0	7	0	0	0	0	28
Provisions pour autres risques d'exploitation	0	0	0	0	0	0	0	0
Provisions pour restructurations	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres provisions	6'179	-380	-7	0	0	380	0	6'172
Total des provisions	6'200	-380	0	0	0	380	0	6'200
Réserves pour risques bancaires généraux	24'170	0	0	0	0	2'930	0	27'100
Corrections de valeurs pour risques de défaillance et les risques pays	9'613	0	0	0	235	809	-360	10'297
- dont corrections de valeurs pour les risques de défaillance des créances compromises	2'185	0	0	0	235	280	0	2'700
- dont corrections de valeurs pour les risques inhérents de défaillance des créances non compromises	7'428	0	0	0	0	529	-360	7'597

Les réserves pour risques bancaires généraux de MCHF 27'100 sont imposées fiscalement.

5.12 Capital social

	31.12.2025			31.12.2024		
	Valeur nominale totale	Nombre de titres	Capital donnant droit au dividende	Valeur nominale totale	Nombre de titres	Capital donnant droit au dividende
Capital social	en CHF		en CHF	en CHF		en CHF
Capital-actions / capital social	1'769	1'769	1'769	1'769	1'769	1'769
- dont libéré	1'769	1'769	1'769	1'769	1'769	1'769
Total du capital social	1'769	1'769	1'769	1'769	1'769	1'769

Aucun sociétaire ne détient plus de vingt parts sociales, limite fixée par l'article 7 des statuts.

Selon l'article 17 des statuts, chaque sociétaire ne dispose que d'une voix à l'assemblée générale, quel que soit le nombre de ses parts sociales.

5.13 Nombre et valeur des droits de participation ou des options sur de tels droits accordés à tous les membres des organes de direction et d'administration, ainsi qu'aux collaborateurs

	Droits de participation				Options			
	Nombre		Valeur		Nombre		Valeur	
	31.12.2025	31.12.2024	31.12.2025	31.12.2024	31.12.2025	31.12.2024	31.12.2025	31.12.2024
			en CHF	en CHF			en CHF	en CHF
Membres du conseil d'administration	41	41	41'000	41'000				
Organes	20	20	20'000	20'000				
Collaborateurs	17	15	17'000	15'000				
Total	78	76	78'000	76'000	0	0	0	0

5.14 Parties liées

	Créances		Engagements	
	31.12.2025 en CHF	31.12.2024 en CHF	31.12.2025 en CHF	31.12.2024 en CHF
Sociétés liées	0	0	2'487	2'565
Affaires d'organes	6'750	5'815	10'269	8'326

Les limites accordées aux organes s'élèvent à MCHF 6'750 au 31 décembre 2025.

5.15 Propres parts du capital et composition du capital propre

	Prix de transaction moyen	Nombre d'actions
	en CHF	
Propres actions au porteur le 01.01.2025	1'000	68
+ achats	1'000	19
- ventes	1'000	-17
Propres actions au porteur le 31.12.2025	1'000	70

5.16 Présentation de la structure des échéances des instruments financiers

	A vue	Démonçable	Echu:				Immobilisé	Total
			D'ici 3 mois	Entre 3 et 12 mois	Entre 12 mois et 5 ans	Après 5 ans		
	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	
Actifs / Instruments financiers								
Liquidités	145'594	2'122	0	0	0	0	147'716	
Créances sur les banques	12'368	0	0	0	0	0	12'368	
Créances sur la clientèle	162	26'435	1'000	155	5'061	0	32'813	
Créances hypothécaires	0	77'727	6'943	90'507	352'904	50'988	579'069	
Opérations de négoce	22'340	0	0	0	0	0	22'340	
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	0	0	0	0	0	0	0	
Immobilisations financières	7	0	0	0	0	0	738	
Total								
31.12.2025	180'471	106'284	7'943	90'662	357'965	50'988	738	795'051
31.12.2024	130'911	120'840	17'799	102'345	287'871	34'010	1'450	695'226
Fonds étrangers / Instruments financiers								
Engagements envers les banques	324	0	0	0	0	0	0	324
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	200'658	401'576	5'785	19'350	0	0	0	627'369
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	0	0	0	0	0	0	0	0
Obligations de caisse	0	0	1'192	3'716	43'329	3'473	0	51'710
Emprunts et prêts des centrales d'émission de lettres de gage	0	0	0	0	20'900	33'000	0	53'900
Total								
31.12.2025	200'982	401'576	6'977	23'066	64'229	36'473	0	733'303
31.12.2024	175'869	382'751	9'988	19'276	25'936	24'420	0	638'240

6. Informations relatives aux opérations hors-bilan

Montants en milliers de francs

6.1 Engagements conditionnels

	31.12.2025	31.12.2024
	en CHF	en CHF
Engagements de couverture de crédit et similaires	765	435
Garanties de prestation de garantie et similaires	0	0
Engagements irrévocables résultant d'accréditifs documentaires	0	0
Autres engagements conditionnels	681	659
Total des engagements conditionnels	1'446	1'094

6.2 Répartition des opérations fiduciaires

	31.12.2025	31.12.2024
	en CHF	en CHF
Placements fiduciaires auprès de sociétés tierces	107	0
Total des placements fiduciaires	107	0

7. Informations relatives au compte de résultat

Montants en milliers de francs

7.1 Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur

	31.12.2025	31.12.2024
	en CHF	en CHF
Répartition selon les secteurs d'activité		
Opérations de négoce avec des clients commerciaux	0	0
Opérations de négoce avec des clients privés	0	0
Opérations de négoce pour propre compte	1'251	733
Autres opérations de négoce	0	0
Total du résultat des opérations de négoce	1'251	733
Résultat provenant de l'utilisation de l'option de la juste valeur		
Résultat de négoce provenant des:		
Instruments de taux (y c. les fonds)	0	0
Titres de participation (y c. les fonds)	1'005	457
Devises	246	276
Matières premières/métaux précieux	0	0
Total du résultat de négoce	1'251	733

7.2 Charges de personnel

	31.12.2025	31.12.2024
	en CHF	en CHF
Salaires et appointements	-3'160	-3'045
Prestations sociales	-350	-335
Contributions aux institutions de prévoyance	-390	-390
Autres charges de personnel	-137	-100
Total des charges de personnel	-4'037	-3'870

7.3 Autres charges d'exploitation

	31.12.2025	31.12.2024
	en CHF	en CHF
Coût des locaux	-398	-406
Charges relatives à la technique de l'information et de la communication	-932	-824
Charges relatives aux véhicules, aux machines, au mobilier et aux autres installations, ainsi qu'au leasing opérationnel	-26	-28
Honoraires de la société d'audit	-130	-105
- dont pour les prestations en matière d'audit financier et d'audit prudentiel	-110	-99
- dont pour d'autres prestations de service	-20	-6
Autres charges d'exploitation	-685	-636
- dont rémunération pour une éventuelle garantie étatique	0	0
Total des autres charges d'exploitation	-2'171	-1'999

7.4 Pertes significatives, produits et charges extraordinaires, dissolutions significatives de réserves latentes, réserves pour risques bancaires généraux et corrections de valeur et provisions libérées

Les réserves pour risques bancaires généraux ont été dotées de CHF 2'930'000 en 2025 par le débit du compte «Variations des réserves pour risques bancaires généraux».

	31.12.2025
	en CHF
Les produits extraordinaires se décomposent comme suit:	
Récupération de l'Office des poursuites pour une affaire immobilière	171
Divers	1
Total	172

Les charges extraordinaires se décomposent comme suit:

Divers	-11
Total	-11

7.5 Impôts courants et latents

	31.12.2025	31.12.2024
	en CHF	en CHF
Charges relatives aux impôts courants sur le revenu et le capital	-707	-709
Constitution de provisions pour impôts latents	0	0
Total des impôts	-707	-709
Taux d'imposition sur la base du résultat opérationnel	14.76%	19.20%

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION

À l'Assemblée générale de Caisse d'Epargne Riviera, société coopérative, Vevey

Rapport sur l'audit des comptes annuels

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Caisse d'Epargne Riviera, société coopérative (la Banque), comprenant le bilan au 31 décembre 2025, le compte de résultat et l'état des capitaux propres pour l'exercice clos à cette date ainsi que l'annexe, y compris un résumé des principales méthodes comptables. Selon notre appréciation, les comptes annuels (pages 44 à 66) sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section "Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels" de notre rapport. Nous sommes indépendants de la Banque, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, qui s'appliquent aux audits des états financiers des sociétés d'intérêt public. Nous avons aussi satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences. Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil d'administration. Les autres informations comprennent les informations présentées dans le rapport de gestion, à l'exception des comptes annuels et de notre rapport correspondant. Notre opinion sur les comptes annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune conclusion d'audit sous quelque forme que ce soit sur ces informations. Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes annuels ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent par ailleurs comporter des anomalies significatives. Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.

Responsabilités du Conseil d'administration relatives aux comptes annuels

Le Conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels conformément aux dispositions légales et aux statuts. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. Lors de l'établissement des comptes annuels, le Conseil d'administration est responsable d'évaluer la capacité de la Banque à poursuivre l'exploitation de l'entreprise. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de la société à poursuivre ses activités et d'établir le bilan sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le Conseil d'administration a l'intention de liquider la Banque ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci. Une plus ample description de nos responsabilités relatives à l'audit des comptes annuels est disponible sur le site Internet d'EXPERTSuisse : <https://expertsuisse.ch/rapport-de-revision>. Cette description fait partie intégrante de notre rapport.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration. Sur la base de notre audit réalisé en vertu de l'art. 906 al. 1, CO, en liaison avec l'art. 728a, al. 1, ch. 2, CO, nous confirmons que la proposition du Conseil d'administration est conforme à la loi suisse et aux statuts, et nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Lausanne, le 5 mars 2026

BDO SA

Damien Repond
 Expert-réviseur agréé
 Réviseur responsable

Eugénie Boyer de Bouillane
 Experte-réviseur agréée

Tableau KM1 : Devoirs de publication en lien avec les fonds propres et les liquidités

Selon l'OPub-FINMA

Chiffres clés essentiels réglementaires

	31.12.2025	31.12.2024
Fonds propres pris en compte (CHF)		
1 Fonds propres de base durs (CET1)	57'663	53'685
2 Fonds propres de base (Tiers 1)	57'663	53'685
3 Fonds propres totaux	63'163	59'185
Somme des positions pondérées en fonction du risque (RWA) (CHF)		
4 RWA	271'208	311'018
4a RWA avant output floor (art.45a, al. 3, OFR)	271'208	n.a.
Ratios de fonds propres basés sur les risques (% des RWA)		
5 Ratio CET1 (%)	21.262%	17.261%
5b Ratio CET1 avant output floor	21.262%	n.a.
6 Ratio des fonds propres de base (%)	21.262%	17.261%
6b Ratio de Tiers 1 avant output floor	21.262%	n.a.
7 Ratio de fonds propres totaux (%)	23.289%	19.030%
7b Ratio de fonds propres totaux (%) avant output floor	23.289%	n.a.
Exigence en volants en CET1 (% des RWA)		
8 Volant de fonds propres selon les normes minimales de Bâle (2,5%)	2.500%	2.500%
9 Volant anticyclique selon les normes minimales de Bâle: volant anticyclique étendu selon l'art. 44a OFR (%)	0.000%	0.000%
10 Volant de fonds propres supplémentaire en raison d'une importance systémique nationale ou internationale (%)	0.000%	0.000%
11 Ensemble des exigences de volants en qualité CET1 (%) (lignes 8 + 9 + 10)	2.500%	2.500%
12 CET1 disponibles afin de satisfaire aux exigences de volants (ligne 11) (après déduction des CET1 affectés à la couverture des exigences minimales et le cas échéant à la couverture des exigences en matière de capacité totale d'absorption des pertes (total loss absorbing capacity, TLAC) (%)	15.261%	11.030%
Ratios-cibles de fonds propres selon l'annexe 8 de l'OFR (% des RWA) FINMA		
12a Volants de fonds propres selon l'annexe 8 OFR (%)	2.500%	2.500%
12b Volants anticycliques (art. 44 et 44a OFR) (%)	1.473%	0.000%
12c Ratio-cible en CET1 (%) selon l'annexe 8 de l'OFR majoré par les volants anticycliques selon les art. 44 et 44a OFR	8.473%	7.000%
12d Ratio-cible en Tier1 (%) selon l'annexe 8 de l'OFR majoré par les volants anticycliques selon les art. 44 et 44a OFR	9.973%	8.500%
12e Ratio-cible du capital total (%) selon l'annexe 8 de l'OFR majoré par les volants anticycliques selon les art. 44 et 44a OFR	11.973%	10.500%
Ratio de levier selon les normes minimales de Bâle		
13 Engagement total (LRD) (CHF)	807'274	708'251
14 Ratio de levier, exprimé en Tier 1, en % du LRD, y compris les répercussions d'une exception provisoire des avoirs de banques centrales	7.14%	7.58%
14b Ratio de levier (%), sans les répercussions d'une exception provisoire des avoirs de banques centrales	7.14%	n.a.
14e Fonds propres minimaux (art. 42 OFR). La plus grande valeur entre: - les fonds propres minimaux selon l'art. 42, al. 1, let. a et b, OFR (3 % LRD respectivement 8 % RWA); - le capital minimum de 10 millions de francs (art. 15 OB) pour les banques et de 1,5 million de francs (art. 69, al. 1, OEFin) pour les maisons de titres.	24'218	n.a.

31.12.2025 31.12.2024

Ratio de liquidités à court terme (liquidity coverage ratio, LCR)

15 Numérateur du LCR: somme des actifs liquides de haute qualité (CHF)		
Moyenne 1 ^{er} trimestre	63'065	44'379
Moyenne 2 ^e trimestre	51'109	42'199
Moyenne 3 ^e trimestre	63'900	35'444
Moyenne 4 ^e trimestre	102'629	52'144

Flux nets de trésorerie

16 Dénominateur du LCR: somme nette des sorties de trésorerie (CHF)		
Moyenne 1 ^{er} trimestre	10'776	11'346
Moyenne 2 ^e trimestre	15'463	11'572
Moyenne 3 ^e trimestre	17'284	8'686
Moyenne 4 ^e trimestre	21'137	7'890

Ratio pour la liquidité à court terme (LCR)

17 LCR (%)		
Moyenne 1 ^{er} trimestre	585.24%	391.15%
Moyenne 2 ^e trimestre	330.53%	364.67%
Moyenne 3 ^e trimestre	369.70%	408.04%
Moyenne 4 ^e trimestre	485.54%	660.93%

Ratio de financement (net stable funding ratio, NSFR)

18 Financement stable disponible (CHF)	743'949	649'703
19 Financement stable nécessaire (CHF)	431'868	390'836
20 NSFR (%)	172%	166%

Tableau OV1 : Aperçu des positions pondérées en fonction des risques (RWA)

Montants en milliers de francs	RWA	RWA	Fonds propres minimaux
	2025	2024	2025
Risque de crédit	247'252	281'725	29'603
Risque de marché	2'838	4'813	340
Risque opérationnel	21'118	18'163	2'529
Montants en dessous des seuils pertinents pour la déduction (montant soumis à pondération de 250%)	0	0	0
Total	271'208	304'700	32'472

Tableau CR1 : Risques de crédit : qualité de crédit des actifs

Montants en milliers de francs

Au 31.12.2025	Valeurs comptables brutes des		Corrections de valeur / amortissements	Valeurs nettes
	Positions en défaut	Positions pas en défaut		
Créances (sans les titres de dette)	8'523	613'656	10'297	611'882
Titres de dettes	0	0	0	0
Expositions hors bilan	0	51'288	0	0
Total	8'523	664'944	10'297	611'882

Tableau CR4 : Risque de crédit: positions et effets de l'atténuation du risque de crédit selon l'AS-BRI

Montants en milliers de francs	a	b	c	d	e	f
	Positions avant application des facteurs de conversion en équivalent-crédit et avant mesures d'atténuation du risque		Positions après application des facteurs de conversion en équivalent-crédit et après mesures d'atténuation du risque		RWA	Densité RWA
	Valeurs au bilan	Valeurs hors bilan	Valeurs au bilan	Valeurs hors bilan		

Classe de positions

1 Gouvernements centraux, banques centrales et organisations supranationales	147'716					0.00%
2 Collectivités de droit public	4'073		326		4'073	8.00%
3 Banques multilatérales de développement						
4 Banques	12'368	681	198	11	2'610	1.52%
– Dont maisons de titres gérant des comptes et autres établissements financiers sans autorisation bancaire mais avec une réglementation et une surveillance équivalentes						
5 Titres de créance couverts	53'900					0.00%
– Dont lettres de gage suisses	53'900					0.00%
6 Entreprises	22'144		1'349		16'865	6.09%
– Dont maisons de titres ne gérant pas de comptes et autres établissements financiers, sauf s'ils sont inclus dans la ligne 4						
– Dont financements spéciaux						
7 Emprunts subordonnés et instruments à caractère participatif						
8 Retail	4'481	32'628	193		2'416	0.52%
9 Positions garanties directement ou indirectement par des gages immobiliers	613'625		17'703		221'288	2.88%
– Dont immeubles d'habitation à usage propre (GRRE)	174'556		3'412		42'650	1.95%
– Dont immeubles d'habitation de rapport (IPRRE)	369'816		10'430		130'374	2.82%
– Dont immeubles commerciaux à usage propre (GCRE)	22'698		1'090		13'619	4.80%
– Dont immeubles commerciaux de rapport (IPCRE)	46'554		2'772		34'645	5.95%
– Dont crédit à la construction et crédits liés à des terrains constructibles						
10 Positions en défaut	2'700		324		4'050	12.00%
11 Autres positions	4'245					0.00%
12 Total	862'552	33'309	19'769	11	247'252	2.21%

Tableau IRRBBA : Risque de taux d'intérêt: objectifs et normes pour la gestion du risque de taux du portefeuille de la banque (IRRBBA)

Publication d'informations qualitatives

Définition de l'IRBBB

Le risque de taux d'intérêt correspond au risque encouru par les fonds propres et les bénéfices de la banque en raison des fluctuations des taux d'intérêt.

Stratégies afin de gérer et atténuer l'IRBBB

Les principes pour la gestion du risque de taux sont définis dans une directive spécifique « Règlement ALM / Gestion des risques de taux ». Un système de limites a été fixé par le Conseil d'administration.

Périodicité du calcul de l'IRBBB et description des agrégats utilisés

La mesure et le contrôle sont effectués périodiquement au moyen d'un programme spécifique et de la statistique BNS ZIR. Ils portent essentiellement sur la situation des risques « sensibilité des fonds propres », sur la capacité de risque « taux de fonds propres (valeur de marché) », ainsi que sur l'évolution de la marge d'intérêts.

Scénarios de choc de taux et de stress

Les 6 scénarios prévus par la statistique BNS ZIR sont calculés, soit déplacement parallèle vers le haut et le bas, pentification, aplatissement, hausse et baisse des taux courts pour évaluer les modifications des valeurs économiques.

Hypothèses de modélisation divergentes

Aucune hypothèse et modélisation divergente.

Couverture de l'IRBBB ainsi que traitement comptable y relatif

Le risque de taux est ponctuellement couvert au moyen d'instruments financiers (Swap de taux uniquement). Ces positions se trouvent en pied de bilan, sous la rubrique « Hors Bilan ».

Hypothèses et paramètres-clés de la calcul

La modification de la valeur actuelle des fonds propres est déterminée sur la base d'une actualisation des flux prévus contractuellement. La modification des revenus attendus est déterminée sur la base des positions avec une date de révision des taux déterminée (Catégorie I). Les positions variables sont réparties par tranche de période jusqu'à une échéance maximale estimée. Par ailleurs, il n'y a pas de position comportant des options de remboursement, ni de placement à terme, ni d'options de taux automatiques, ni d'autres hypothèses.

Autres informations

Sans objet.

Tableau IRRBBA1 : Risque de taux: informations quantitatives sur la structure des positions et la redéfinition des taux

	Volumes en millions de CHF			Délais moyens de redéfinition des taux (en années)		Délai maximal de redéfinition des taux (en années) pour les positions avec définition modélisée (non prédéterminées) de la date de redéfinition des taux	
	Total	Dont CHF	Dont autres devises significatives représentant plus de 10% des valeurs patrimoniales ou des engagements de la somme de bilan	Total	Dont CHF	Total	Dont CHF
Date de redéfinition du taux définie							
Créances sur les banques	0	0	0	0.00	0.00		
Créances sur la clientèle	6	6	0	1.71	1.71		
Hypothèques du marché monétaire	0	0	0	0.00	0.00		
Hypothèques à taux fixes	509	509	0	2.92	2.92		
Immobilisations financières	0	0	0	0.00	0.00		
Autres créances	0	0	0	0.00	0.00		
Créances découlant de dérivés de taux	0	0	0	0.00	0.00		
Engagements envers les banques	0	0	0	0.00	0.00		
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	25	25	0	0.50	0.50		
Obligations de caisse	52	52	0	2.53	2.53		
Emprunts et prêts des centrales d'émission de lettres de gage	54	54	0	5.87	5.87		
Autres engagements	0	0	0	0.00	0.00		
Engagements résultant de dérivés de taux	0	0	0	0.00	0.00		
Date de redéfinition du taux non définie							
Créances sur les banques	12	5	0	0.04	0.04		
Créances sur la clientèle	28	28	0	0.22	0.22		
Créances hypothécaires à taux variables	79	79	0	1.45	1.45		
Autres créances à vue	0	0	0	0.00	0.00		
Engagements à vue sous forme de comptes privés et de comptes courants	201	195	0	1.56	1.56		
Autres engagements à vue	0	0	0	0.04	0.04		
Engagements résultant de dépôts de la clientèle, dénonçables mais non transmissibles (dépôts d'épargne)	402	398	0	2.64	2.64		
Total	1'368	1'351	0	19.48	19.48	0	0

Les valeurs correspondent aux données signalées à la BNS dans le rapport sur le risque de variation des taux.

Tableau IRRBB1 : Risque de taux : informations quantitatives sur la valeur économique des fonds propres et les revenus d'intérêts

Période	ΔEVE (fluctuation de la valeur économique)		ΔNII (fluctuation de la valeur de rendement)	
	31.12.2025	31.12.2024	31.12.2025	31.12.2024
Hausse parallèle	4.23%	6.50%	-23.36%	-20.62%
Baisse parallèle	-5.11%	-7.91%	25.24%	21.98%
Choc dit steepener ¹	3.22%	5.18%		
Choc dit flattener ²	-2.37%	-3.90%		
Hausse des taux à court terme	-0.41%	-0.81%		
Baisse des taux à court terme	0.44%	0.85%		
Maximum	4.23%	6.50%	25.24%	21.98%

Période	31.12.2025	31.12.2024
Fonds propres de base (Tier 1)	63'163	59'185

¹ Baisse des taux à court terme conjuguée avec une hausse des taux à long terme.

² Hausse des taux à court terme conjuguée avec une baisse des taux à long terme.

ΔEVE

Les déplacements parallèles de la courbe de taux entraînent les modifications les plus importantes de la valeur actuelle des fonds propres. En comparaison, les variations des taux courts se traduisent par des modifications moins importantes. Au vu de la structure du bilan, la variation négative la plus élevée est due à un déplacement parallèle vers le haut, puisqu'à l'actif apparaissent principalement les hypothèques à taux fixe et qu'au passif figurent les dépôts de la clientèle variables, pour des montants comparables.

ΔNII

Dans le cas d'un déplacement parallèle vers le haut, les taux des hypothèques à taux fixe restent stables et ceux des dépôts de la clientèle augmentent, diminuant ainsi la marge. Dans ce cas-ci, la charge liée aux dérivés diminue, améliorant ainsi un peu le résultat. Un déplacement parallèle vers le bas permet théoriquement de dégager un résultat meilleur, à condition d'appliquer une politique de taux négatifs.

Tableau LIQA : Liquidités ; gestion des risques de liquidités

La gestion de la liquidité doit permettre à la Banque de faire face en tout temps à ses obligations de paiement tout en respectant les exigences légales.

Pour ce faire, des limites stratégiques sont définies par le Responsable du Département Finance, validées par le Collège de direction et approuvées par le Conseil d'administration.

Un suivi hebdomadaire présentant une vision à 12 mois est tenu à jour et présenté régulièrement au Collège de direction.

Divers autres éléments y sont aussi présentés, tels que le calcul du ratio légal mensuel et les tests de résistance.

Cette surveillance adéquate permet ainsi à la Banque d'anticiper les importants mouvements de fonds et de prendre les meilleures dispositions pour y faire face dans des délais appropriés.

Impressum

Graphisme

l'elixir sàrl
www.elixir.ch

Photos

l'elixir sàrl
www.elixir.ch

Dring Dring Riviera
www.dringdringriviera.ch

Roldy Cueto
www.roldy.com

Kobayashi
www.kobayashi.fr

Jean-Claude Durgniat
Team Photo 31^e FAR 2025

Illustrations

Groseille (Magali Bican)
www.groseille.ch

Photolithographie

Vincent Huther
www.trihedra.ch

Impression

media f imprimerie SA
www.media-f.ch

Papiers

Couverture: Munken Polar smooth
highwhite 300 g/m²
Intérieur: Munken Polar smooth
highwhite 150 g/m²

Tirage

800 ex.

Imprimé en mars 2026.



CER Vevey

Avenue Paul-Ceresole 3
1800 Vevey

CER Montreux

Place du Marché 10
1820 Montreux

www.cer.ch

contact@cer.ch
T. +41 21 925 80 25